

ABONNEMENTS :

Edition Quotidienne		
CANADA ET ETATS-UNIS	\$5.00	
UNION POSTALE	\$8.00	
Edition Hebdomadaire		
CANADA	\$1.00	
ETATS-UNIS	\$1.50	
UNION POSTALE	\$2.00	

Directeur : HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et Administration

43 RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION : Main

REDACTION : Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

M. BORDEN REDEVIENT-IL "NATIONALISTE" ?

Rien n'est amusant comme l'accueil fait par la presse ministérielle et jingoïse au Benjamin du ministère, M. Patenaude. Des qualités personnelles du nouveau-né, il n'y a pas à discuter : c'est un bon garçon, doux, affable, onctueux même — encore que la distribution des places a, parait-il, un peu gâté son bon naturel. C'est ce qu'affirment, du moins, les mille candidats évincés pour chaque place dont l'ex-chef du patronage pouvait disposer.

Mais ce qui est plaisant, c'est la bienveillance que le nouveau ministre rencontre dans les journaux particulièrement dévoués au salut de l'Empire — ceux-là même qui s'époumonnent périodiquement à dénoncer le "déloyalisme" du *Devoir* et des nationalistes. Dire qu'il n'y a pas dix ans, qu'il n'y a pas cinq ans — jusqu'à l'arrivée des bleus au pouvoir — M. Patenaude était plus nationaliste que tous nous autres : c'était l'un des organisateurs les plus zélés et les plus intelligents de la campagne de 1910, menée par M. Monk et le *Devoir* contre la Loi Navale du ministère Laurier et la politique "non moins néfaste" de M. Borden.

A l'assemblée de Saint-Rémi, organisée par ses soins, il s'écriait, le 4 septembre 1910 :

"Nous sommes à l'aise aujourd'hui pour discuter cette politique, parce que nous sommes détachés des deux grands partis. Nous pouvons vous parler avec autant de facilité que la seule chose que nous ayons à vous offrir c'est notre franchise et notre sincérité." (Appl.)

C'était avant la constitution du bureau de patronage bleu.

"Si le peuple n'a pas confiance en notre parole (!), nous devons commencer à désespérer de l'opinion publique dans cette province" (1). Mais j'ai encore confiance dans la population canadienne-française, car je crois qu'elle est encore plus loyale au Canada qu'à l'Angleterre, —

Prenez note, sir Sam Hughes —

"aux traditions de la province qu'aux désirs d'un gouverneur-général ou d'un premier ministre."

Enregistrez, Altesse et vous aussi, sir Robert!

Il parle ensuite de la presse salariée et vendue : "Défiez-vous d'elle; elle entre chez vous comme le voleur, ne vous prévenant pas de l'assaut qu'elle veut vous donner. Cette presse, c'est la voix du patronage..."

Bondissez, jeunes Tartelets!

"Il existe une autre voix : celle des honneurs et des titres. C'est celle qui a perdu Laurier et Borden, —"

M. Patenaude a sans doute retrouvé M. Borden dans son portefeuille. —

— qui a perdu le gouvernement canadien et les députés moutons qui "en sont la grosse majorité" —

Bétez en chœur, fidèles agneaux bleus, égarés sur l'autel du parti pour le triomphe du nouveau pasteur qui vous carda si gentiment jadis.

"A côté de ces deux grandes voix, il en est une troisième plus fraîche et plus forte. C'est la grande voix du peuple..." Et quand la "grande voix du peuple se fera entendre, grande et formidable, elle balayera tout sur son passage. Nous pourrions espérer alors qu'on ne sacrifiera plus les intérêts du pays, de la province et des contribuables pour les honneurs et les titres, mais qu'alors nous aurons le gouvernement du peuple par le peuple."

Les tropes étaient un peu hardis et le langage passablement démagogique. Chose étrange, il ne se trouva aucun théologien intégriste ou impérialiste pour dénoncer ces "tendances dangereuses". Il est vrai que la "grande voix du peuple" et les coups de M. Patenaude portaient sur un ministère libéral. La fin justifie les moyens.

Le même M. Patenaude organisa, avec infiniment de doigté, l'élection de Drummond-Arthabaska. Pendant que son collègue d'aujourd'hui, M. Blondin, — en plagiant sir Adolphe Chapleau, du reste — "trouvait le drapeau britannique", le futur percepteur de la *War Tax* sur le tabac recueillait les votes nationalistes qui passaient par les trous. Ils vont sans doute se mettre à deux maintenant, pour rapécher le "glorieux étendard qui protège nos libertés" — celle des Canadiens-français de l'Ontario, entre autres. L'un tiendra l'aiguille et l'autre la ficelle; car il ne paraît pas que ni l'un ni l'autre tiennent de sitôt "le sabre" et le "baudrier", pas même pour "sauver l'Empire".

Oui, vraiment, si le peuple a encore "confiance dans la parole" des politiciens de toute couleur, dans leur "franchise" et leur "sincérité", — nous devons commencer à désespérer de l'opinion publique dans cette province.

Mais il y a une leçon plus intéressante à dégager de cette succession de palinodies : c'est la persistance du premier ministre à choisir ses collègues de la province de Québec dans les rangs de ceux qui firent un jour profession de foi nationaliste.

A part M. Casgrain, tous les ministres canadiens-français nommés par M. Borden ont dénoncé la Loi Navale, qu'il a conservée dans les statuts, et condamné dans les termes les plus sévères la "politique non moins néfaste" du parti conservateur, qui a trouvé son expression dans la contribution de trente-cinq millions à la flotte impériale. Tous, M. Monk, M. Pelletier, M. Nantel, M. Coderre, M. Blondin, M. Patenaude, se sont "détachés des deux grands partis" pour condamner toute participation aux guerres de l'Angleterre. Un seul, M. Monk, mi par un "haut sentiment d'honneur" — le mot est de M. Borden lui-même — a sacrifié "les honneurs et les titres" à ses convictions. Les autres, mus par je ne sais quoi que j'aime mieux ne pas définir, ont ravalé leurs promesses, leurs professions de foi, leurs retentissantes dénonciations.

Au lendemain des élections de 1911, ce choix s'expliquait : M. Borden savait bien qu'il devait son succès à l'agitation contre la Loi Navale, menée par M. Monk, avec l'appui des nationalistes. Il avait alors résolu de faire abroger la Loi navale. Mais aujourd'hui ? M. Borden songe-t-il à revenir bientôt à la politique nationaliste ? Complet-il sur M. Blondin pour faire de nouveaux accrocs au drapeau anglais ? Gardé-t-il M. Patenaude en réserve pour une nouvelle élection de Drummond-Arthabaska ?

Si c'est cela, pourquoi laisse-t-il toute sa meute glapissante s'acharner après le "déloyalisme" des nationalistes, comme si c'était l'opprobre de la nation et le fléau de l'Empire ? En quoi le nationalisme actuel du *Devoir*, de M. Bourassa et de M. Laverge, est-il plus "déloyal" que le nationalisme d'hier de M. Blondin et de M. Patenaude ? Est-ce parce que M. Laverge, M. Bourassa et le *Devoir* n'ont jamais suggéré de déchoquer l'Union Jack ? Ou est-ce simplement que les vrais nationalistes ont le tort de rester fidèles à leur doctrine en tout temps, au lieu de la trahir "à la voix des titres", des "honneurs" et de la "presse vendue" ?

Faut-il croire au contraire que le premier ministre, afin de mieux étouffer le nationalisme canadien, a entrepris de séduire le plus possible de ses adhérents d'un jour en les prenant par l'appât des "titres" et des "honneurs" ? Lord Durham a préconisé la méthode. M. Patenaude l'a dénoncée... avant de s'y laisser prendre. Mais que M. Borden se détrompe : le nationalisme canadien était bien avant l'adhésion sincère ou feinte des politiciens que la "voix du patronage" a rappelés au bercail "des moutons" ; il surviva à leur défection. Il gagne même en force morale à se dégager de l'étreinte compromettante des politiciens arrivistes qui avaient tenté d'en faire le tremplin de leurs ambitions.

Ce n'est pas à l'heure où le nationalisme, le vrai nationalisme, rationnel, légitime, traditionnel, se soulève dans un effort suprême contre la monstrueuse domination de l'impérialisme allemand, russe ou anglais, que la vénalité ou les reniements de quelques politiciens entravés par sa marche au Canada, l'inconscience et l'irresponsabilité coloniales peuvent favoriser quelque temps encore les calculs des impérialistes et

prêter quelque appui aux puériles manœuvres de leurs comparses du Canada ; mais cela n'aura qu'un temps.

Et M. Borden sera peut-être le premier à tenter de reconstruire les ruines qu'il a amoncelées au pied du dieu de l'Empire. Il prendra alors d'autres ouvriers.

Henri BOURASSA.

SUR LE FRONT ORIENTAL

Depuis plus de deux semaines, l'armée russe tient presque complètement en échec l'avance des Allemands au nord de Pinsk et fait reculer les Autrichiens au sud des marais du Pripiet. Les dépêches rapportent chaque jour des engagements plus ou moins sérieux sur toute l'étendue du front, mais les résultats enregistrés n'ont qu'une portée locale. Les conditions atmosphériques influent sans doute sur la marche des opérations et contribuent à ce ralentissement d'activité. Mais les techniques allemandes attribuent les succès partiels des Russes à la main du général Roussky, le nouveau commandant du front nord, dont l'habile stratégie a eu la plus heureuse influence sur la résistance russe. Dans le Voronezh, le colonel Gaidke écrivait récemment :

"C'est à l'aile droite, dans la région si importante de Courlande et sur le Niemen, que les Russes ont continuellement fait preuve d'une très active résistance accompagnée de succès partiels. La main du général Roussky, le nouveau commandant du front nord, s'est apparemment fait sentir visiblement dans ces dix derniers jours. Ni Vilna ni Riga n'avaient été occupées par nous le 6 septembre, et nous étions à soixante kilomètres de Dvinsk."

"Par conséquent, ceux qui désirent ne pas se laisser leurrer ne doivent pas considérer la campagne de Russie comme une affaire terminée. L'armée russe a sans doute souffert des pertes hors de toute comparaison, mais sa force de résistance n'est en aucune façon déstabilisée, pas plus que celle du gouvernement et des classes dirigeantes. Nous ne devons pas nous complaire dans l'illusion que, militairement parlant, la Russie est à bout de ressources."

La stratégie de Roussky

D'autre part, M. Stanley Washburn, envoyé spécial du *Times* aux armées russes du nord, explique les difficultés auxquelles se heurte l'offensive allemande vers Petrograd, car c'est bien contre la capitale russe que les opérations ennemies paraissent maintenant dirigées. Mais, déclare M. Washburn, des positions défensives s'étendent entre Petrograd et les Allemands, et ces positions sont entre les mains du général Roussky.

Le général, interviewé par l'envoyé du *Times*, a exprimé l'avis que Petrograd est imprenable. Les conditions de l'armée russe s'améliorent chaque jour, en ce qui concerne les obus, les fusils et les troupes fraîches. D'autre part, le terrain situé entre Petrograd et le front actuel oppose aux Allemands des obstacles sans nombre. L'humidité du sol restreint leur mobilité, et les forêts rendent impossible le tir d'artillerie. Les deux principaux avantages de l'ennemi se trouvent ainsi considérablement diminués. En outre, l'hiver prochain entravera grandement le creusement des tranchées sur un terrain gelé. Il est possible que les Allemands puissent avancer au-delà des points qu'ils occupent actuellement, mais le général Roussky et tous ses officiers sont convaincus que Petrograd n'est pas menacé directement. La Russie peut maintenant respirer ; elle continuera la campagne durant l'hiver et au printemps elle recommencera la guerre avec de nouvelles armes et de nouveaux objectifs. L'envoyé du *Times* résume ainsi ses impressions :

"Après avoir passé les deux dernières semaines avec ce groupe d'armées, parcourant près de 1,300 milles en automobile, je puis donner cette conclusion qu'une avance sérieuse des Allemands vers Petrograd est tout à fait hors de question dans cette saison."

L'arrivée du général Roussky dans cette zone, avec un plan clair et systématique de défense et un programme d'action d'arrière-garde, a produit une situation qui réduit l'avance allemande sur la ligne de la Dvina à une série de pénibles et coûteuses attaques sur des lignes successives de tranchées, ce qui retarde leurs progrès à ce point qu'ils ne pourront terminer cet automne la campagne du nord sur la ligne de la Dvina.

Je crois que les Allemands vont à présent concentrer des forces suffisantes pour s'emparer coûte que coûte de la ligne Riga-Dvinsk. Le pays entre Riga, Dvinsk et Pskov présente un terrain idéal pour la tactique du général Roussky.

Je crois même que, si les Allemands réussissent dans leur tentative, ils ne pourront pas attendre Pskov avant trois mois.

Tout indique que l'hiver viendra bientôt et les paysans déclarent qu'il sera long et rigoureux.

La situation des armées

Les armées russes, ainsi que les armées austro-allemandes qui leur sont opposées, occupent présentement une longue ligne, sensiblement orientée nord-sud, qui de l'embouchure de la Duna (ou Riga) au fond du golfe qui porte le nom de ce port, s'étend jusqu'au sud de Tarnopol, en Galicie. Il est difficile d'in-

diquer avec une exactitude rigoureuse le tracé de cette double ligne qui, directement et à vol d'oiseau, ne mesure pas moins de 620 milles ; mais les points intéressants en sont Riga, Dunabourg (Dvinsk), Baranovitch (noeud de voies ferrées à l'est de Slonim, sur la ligne Varsavie-Moscou par Minsk), Lomine (noeud de voies ferrées à l'est de Pinsk, sur la voie ferrée Varsavie-Moscou par Pinsk), Rovno et Tarnopol. Riga, qui paraît, pour le moment, sinon pour longtemps, hors des atteintes allemandes, est encore reliée, par des voies ferrées à la disposition des Russes, avec Revel sur le golfe de Finlande, avec Petrograd et peut-être aussi avec Moscou et Dunabourg, par une ligne qui suit la rive droite de la Duna et qui, en face de Jacobstadt, se bifurque pour poursuivre, d'une part, vers l'est, sur Moscou ; d'autre part, vers le sud-est, en continuant à longer la rive droite de la Duna, sur Dunabourg.

Les communications de Riga et son ravitaillement sont donc assurés ; de plus, la possession du golfe de Riga en facilitera le ravitaillement par mer aussi longtemps que les glaces ne s'y opposeront pas. A ce moment, elles constitueront, en même temps, un obstacle insurmontable à toute attaque par mer de la part des Allemands.

Dunabourg, sur la Duna, tous les jours entre les mains des Russes, quoique serré de près par les Allemands, est encore relié, probablement, avec Riga par la ligne dont il vient d'être question, et certainement avec Petrograd par Pokov, et à Moscou par Wittebock. Ses communications vers le sud avec Vilna et les autres points du front ont été coupées par la chute de Vilna. La lutte aux abords de Dunabourg est, pour le moment, à peu près assurée ; elle se développe aux environs d'Iloulsk, sur la voie ferrée de Dunabourg à Libau, ainsi que dans la région des lacs qui s'étend au sud-ouest de la ville.

La main-mise récente des Allemands sur Vilna, écrivait le général Humbel, à la fin du mois dernier, crée une importante lacune dans les communications transversales directes entre les éléments nord et les éléments centre et sud de la ligne russe et oblige, pour les assurer, à un sérieux détournement. Vilna est un noeud important de chemins de fer et ceux-ci, en rayonnant vers Dvinsk, Kovno, Grodno et Varsavie, Rowno, et enfin Minsk et Moscou par Smolensk.

Le noeud de Baranovitch, d'où s'étoient des lignes vers Vilna, Biélostok, Brest-Litovsk, Rowno, Minsk, est toujours à la disposition de nos alliés qui, à une cinquantaine de kilomètres en avant, vers l'ouest, occupent Slonim. C'est le centre de la ligne russe.

Le carrefour des lignes, d'où partent en croix des lignes sur Baranovitch, Kobryn, Kovno et Briansk, est toujours en la possession des Russes, mais menacé par l'occupation par l'ennemi de Pinsk à quelque 60 kilomètres (45 milles) à l'ouest, du confluent de la Dina avec le Strumen, affluent du Pripiet, et presque à l'origine des canaux Dnieper-Bug (est-ouest) et Dniepr ou Dnieper-Niemen (sud-nord).

"Plus au sud, à Rowno, quatre lignes rayonnent vers Lomine, Kovno, Dubno, Lubenberg et Kivno. Si, à l'ouest de ce point, l'ennemi a pu occuper, à 70 kilomètres, Lutsk, il est tenu à distance dans les directions du sud-ouest et du sud, vers Dubno et Kremenek."

Enfin, à l'extrême gauche, les Autrichiens, en Galicie, autour de Tarnopol et sur la ligne du Sereth, ont éprouvé de sérieux échecs et paraissent en mauvaise posture. En conservant l'avantage dans cette région, nos alliés sont prêts à tendre la main à une entrée en action possible de l'armée roumaine."

Les derniers événements militaires n'ont pas modifié sensiblement la ligne du front russe, sauf à Lutsk, qui a été repris par les troupes du tsar, et sur la Stripa, affluent du Dniepr près de la frontière roumaine, où les Autrichiens viennent de subir un sérieux revers.

Uldéric TREMBLAY.

LA QUESTION BILINGUE

UNE LETTRE DE M. L. DELOGES. — UNE DECLARATION DU "DROIT".

M. Desloges, très vaillantes institutrices d'Ottawa, ont adressé à la "Patrie" et à la "Presse" des lettres substantiellement identiques, publiées hier, pour protester contre les comptes-rendus qui laissent entendre qu'elles ne sont pas "qualifiées".

Voici la partie essentielle de ces lettres :

"Nous regrettons de constater que les renseignements de votre correspondant n'ont pas été puisés à des sources plus justes. Tels qu'ils vous ont été fournis, ils pourraient plutôt induire en erreur vos nombreux lecteurs. Nous ne craignons pas, monsieur le directeur, de donner un démenti formel à ces insinuations sans fondement parues dans vos colonnes. Nous avons toutes les qualifications voulues pour enseigner dans l'Onta-

rio et nous invitons votre correspondant à venir à Ottawa en cherchant lui-même la preuve ; nous l'avons en main. Tous sans exception ici savent que la seule raison pour laquelle une injonction a été prise contre nous, c'est que fidèles à notre conscience et à notre patriotisme, nous avons refusé de signer un engagement hypocrite qui nous obligeait sous des termes habilement dissimulés, à enseigner d'après le tyrannique Règlement XVII.

"D'ailleurs, tous les professeurs que l'on présente au public depuis 2 ou 3 ans comme non qualifiés, possèdent, comme nous, toutes les qualifications voulues, bien que le gouvernement ne veuille plus les reconnaître. Le seul tort de ces professeurs c'est qu'ils suivent les dictées de leur conscience ils veulent à tout prix rester fidèles à leur race en refusant de signer l'ignominie Règlement XVII."

"Le Droit d'hier, après avoir déclaré qu'on a "fait courir le bruit que Rome va condamner l'attitude des Canadiens-français dans la lutte qu'ils ont entreprise pour conserver leurs écoles bilingues, ajoute, en caractères gras :

"Nous sommes en mesure d'affirmer que cette rumeur est entièrement dénuée de fondement. A Rome, non seulement on ne nous condamnera pas, mais on admire et on encourage nos efforts pour conserver dans nos écoles et chez notre peuple notre sainte religion et notre langue."

BILLET DU SOIR.

LE CHAPELET DE L'EXILEE

Elle a presque cent ans. J'aime à la voir, toujours souriante et toujours bonne, de beaux cheveux blanchis par les années ceignant son front ridé, comme un diadème d'argent, et elle parle si bien ! Elle sait si bien conter les histoires du vieux temps, alors que, comme elle dit, elle vivait "au pays". Depuis elle a quitté le pays et elle n'y est jamais retournée ; mais elle a apporté dans son cœur son pays avec ses souvenirs et il y est resté.

L'autre soir, je suis allé la voir. Elle avait l'air triste ce soir-là, elle était toujours si gaie, elle dont le matériel souriait déjà les larmes de tous, elle était très triste.

Lorsque les petits enfants du fils de son fils se furent retirés, après l'avoir embrassée, elle me parla ainsi : "Je suis triste ce soir, c'est vrai. C'est que ce jour-ci est un bien pénible anniversaire pour moi ; je suis vieille, allez ! et si j'ai pu marquer tous les deuils que j'ai rencontrés, j'aurais une croix noire sur tous les jours de l'année ; mais parmi ces anniversaires, il y en a un qui me tient plus au cœur : écoutez."

"Tu aimes ton pays, toi, oh, oui, je le sais bien, les Canadiens ont le cœur à la bonne place ! Aime-le bien, ton pays. C'est une terre sainte, une terre de martyrs. Je vivais au temps de 37. C'était un jour d'octobre, comme ce soir ; il faisait froid et noir. Mon jeune frère et moi, tous les soirs, nous nous rendions à l'église, pour la prière et le chapelet ; nous demeurions à un bon mille de l'église, mais nous aimions tant cela, aller entendre notre vieux saint prêtre nous parler de la bonne Vierge ! Depuis plusieurs semaines, des soldats parcouraient nos campagnes, cherchant, disaient-ils, des révoltés, et ils brûlaient les villages. Il en était arrivé tout un régiment dans notre village, ce jour-là. Cela ne nous fit pas peur, et quand à sept heures, la cloche sonna le premier coup de la prière, nous étions sur le point d'aller à l'église. Les soldats entendirent la cloche, ils crurent à la révolte ; ils entourèrent l'église et défendirent à tous d'avancer. Mon frère et moi étions un peu en retard ; un soldat sur la route voulut nous faire rebrousser chemin. Mon frère avait alors vingt ans ; jeune, fort et beau, oh ! il me semble qu'il est là... et la vieille pleura... il ne put avancer quand même, le soldat le tua. Personne ne le sut. Je portai son corps à la ferme et nous le gardâmes plusieurs jours, nous ne rien dire. Nous le fîmes enterrer quand les soldats furent partis. Ce pauvre enfant portait toujours son chapelet dans la poche de son gilet, c'était plus proche de lui, disait-il. Je l'ai encore..." et elle ouvrit une petite boîte en bois peint : le chapelet rouillé était enveloppé dans un linceul de soie rouge.

"Vois-tu, dit-elle, c'est comme cela que M. le curé enveloppait les saintes reliques. Vois-tu cette rouille ; ici c'est le sang de son cœur, qui est resté sur son chapelet." Elle me fit baisser cette relique sainte. Elle pleura encore, et, ensuite, se levant, me dit : "Depuis, nous avons quitté le pays ; mais regarde : j'ai ici le portrait de mes enfants et de leur famille ; comprenez bien, il est mort de soif. Tous les ans, à cette date, je leur fais vénérer cette relique, et avec cela, demande maintenant pourquoi ils sont restés français."

J'étais profondément ému, et pendant que ma vieille et vénérable amie s'essuyait les yeux du coin de son tablier, je sentais quelque chose me brûler les paupières et me gonfler le cœur !

Dans toutes nos familles et dans tous les coins de l'Amérique du Nord, il y a de vieilles grand-mères parlant comme cela. Ayons foi en l'avenir. Une race qui perdrait de tels cœurs est une race qui ne meurt pas.

Gilles de SAINT-LAUR.

UNE CORRESPONDANCE EFFECTIVE

Américains comme Anglais ignorent souvent tout ce qui concerne notre race. Aussi, un bon nombre tombent-ils de leur haut quand on leur met clairement sous les yeux des preuves constitutionnelles de nos droits ou les témoignages indiscutables de la pureté de notre langue. Plusieurs alors rectifient leur attitude. En voici un nouvel exemple.

La Cie "Victor Talking Machine" publia, en 1913 ou 1914, un catalogue français de ses disques. La couverture tricolore porte ces mots, comme titre :

Disques Victor

en

Français, Français-Canadien

Du français-canadien, qu'est-ce que cela peut bien être ? Un de nos compatriotes de Fall River voulut en avoir le cœur net. Il écrivit à la compagnie qu'il avait remarqué cette inscription étrange sur son catalogue, et il ajoutait : "Je possède un de vos gramophones. Comme je ne tiens pas à acheter des disques que je ne pourrais pas comprendre, veuillez donc être assez bon de me dire ce qu'est la langue canadienne-française et en quoi elle diffère de la langue française."

La compagnie répondit aussitôt avec un bel aplomb : "Le français-canadien est tout simplement le "dialecte" français qui est parlé au Canada. Les seuls disques que nous possédons dans ce dialecte sont ceux de M. Lebel."

Elle y allait sans doute de bonne foi. Grande dut être sa surprise de recevoir le lendemain la lettre suivante : "C'était précisément pour provoquer cet aveu d'ignorance que je vous demandais récemment la différence qui existe entre la langue canadienne-française et le français français comme vous les différenciez sur la couverture de votre catalogue."

"Il n'y a pas de langue canadienne-française. Le français est du français partout où il est parlé, et je me permets d'ajouter pour votre érudition, que le français est parlé avec plus d'uniformité au Canada, qu'il ne l'est en France. Dans la mère patrie, en effet, outre le français, il n'y a pas moins de cinq langues : le flamand, le celte, le provençal, le basque, et l'italien ; ajoutez à cela quatre-vingt-dix dialectes d'usage courant. Au Canada français, aucun dialecte n'est en usage, on ne parle que le français."

Les registres de Lebel, que vous me dites être en canadien-français, sont tous en excellent français. Onze d'entre eux sont de vieilles chansons françaises apportées de France par les pionniers qui, au dix-huitième siècle, au commencement du dix-huitième siècle, s'établirent au Canada et aux Etats-Unis ; deux sont des hymnes chantés dans les églises, au temps de Noël, en France aussi bien qu'au Canada ; un autre, est une chanson locale et les deux derniers sont des chants patriotiques canadiens. Tous peuvent être parfaitement compris par quiconque connaît le français, qu'il soit de Paris, de Bordeaux, de Lyon, de Bruxelles, de Genève, de Montréal, de la Nouvelle-Orléans ou de Fall River.

"En présentant ces disques comme étant en une autre langue que le français, vous vous exposez à ne pas les vendre en France ; on croira qu'on ne les comprendra pas et, ce qui est plus grave encore, vous contribuerez à enraciner un mensonge que tous les Canadiens-Français s'efforcent de détruire."

"Si vous voulez les classer sous une rubrique autre que celle de vos disques français, rien de plus simple que de les intituler : French-Canadian Songs, en anglais, et Vieilles Chansons du Canada, en français. Sous ces titres un grand nombre de ces chansons ont été traduites et publiées par William McLennan, en 1886."

"Je m'étonne que vos messieurs Berliner, de votre compagnie canadienne, en contact intime avec la population canadienne-française, ne vous aient pas averti de la grave erreur que vous commettiez. Elle peut vous coûter cher, puisqu'elle est suffisante pour empêcher la vente de vos disques canadiens aux Français des vieux pays, peu familiers avec les usages canadiens, et aussi capable de froisser les Canadiens-Français qui sont aux Etats-Unis 1,500,000, dont le plus grand nombre dans la Nouvelle Angleterre."

Ce compatriote n'a donc pas hésité à écrire une longue lettre qui lui demanda peut-être d'assez longues recherches, qui prit certainement un peu de son temps. Il en fut récompensé. Quelques jours plus tard, il avait le plaisir de recevoir cette réponse : "Nous vous remercions beaucoup d'avoir attiré notre attention sur l'erreur qui s'est glissée dans le titre de notre catalogue. Nous sommes heureux des renseignements que vous nous avez fournis à ce sujet, et nous ferons en sorte que dans la prochaine édition, notre catalogue porte le titre que vous nous suggérez."

Encore un triomphe du patriotisme et de la ténacité d'un seul homme. Je suis persuadé que les deux tiers de ceux qui inondent la partie est de Montréal de leurs affiches anglaises, sur les murs, sur les clôtures ou dans les tramways, annonceraient en français, si quelqu'un leur faisait comprendre un jour la faute qu'ils commettent au point de vue commercial. Les convaincre de leur erreur n'est pas difficile. Mais chacun se fie sur son voisin. Et le voisin ou bien ne remue pas, ou bien, s'il remue, n'a pas le temps de faire une besogne qui demanderait cinquante hommes.

Quand bien même nous n'écri-

rons qu'à un annonceur — une lettre sensée, courtoise, bien raisonnée, — ou nous ne signerions qu'un cas à la Ligue des Droits du Français (Monument National, bureau A), nous aurions fait avancer la cause française en Amérique.

C'est pied à pied et par les efforts de chaque soldat que la France reconquiert lentement le sol envahi par l'ennemi. Il en sera ainsi au Canada.

Pierre HOMIER.

BLOC - NOTES

La déclaration du Président Wilson en faveur du suffrage des femmes prouve que l'idée fait du chemin. En Norvège les femmes exercent hier leur droit de suffrage pour la première fois. Cela doit être un joli spectacle de voir les discussions politiques au foyer.

Les libéraux projettent de se réunir en convention fédérale l'an prochain, pour discuter et adopter un nouveau programme. Si les partis montraient autant de volonté à appliquer leurs programmes que d'empressement à les faire, quel enseignement ce serait pour le public !

Tous les libéraux ne sont pas hostiles à l'idée d'une élection générale. A Toronto, par exemple, l'un des membres d'une association libérale déclarait que le parti libéral ne doit pas en consentant à prolonger le terme du parlement, risquer de laisser les conservateurs résoudre les problèmes qui surgiront de la guerre.

Parmi les amendements projetés à la constitution de l'Etat de New-York il s'en trouve un qui autorise la législature à publier le compte rendu de ses débats. L'on espère ainsi relever le niveau des discussions et attirer aux chambres les jeunes gens doués du talent de la parole. Les promoteurs de cet amendement n'ont pas lu notre *Hansard*.

Le "St. John Times", de Saint-Jean, N.-B., doute que la population de cette ville réalise bien le danger du conflit actuel. A voir son indifférence pour le recrutement, dit-il, on se prend à penser que le sort de l'Empire ne l'intéresse aucunement et que peu lui chaut que l'Angleterre ou l'Allemagne triomphe.

Le col. Hibbard est prié de prendre note.

Nous félicitons M. L. Senetey, un manufacturier, rue Montcalm, No 191, qui ayant à servir des clients français a jugé bon de leur fournir des comptes à en-têtes françaises et de marquer sa marchandise d'inscriptions françaises.

Si tous nos manufacturiers suivaient son exemple, le français occuperait bien vite dans le commerce la place qu'il mérite et à laquelle il a droit.

Encore une fois, bravo !

La différence entre le prix du blé à Chicago et à Winnipeg ramène la discussion annuelle à propos de l'échange libre du blé entre le Canada et les Etats-Unis. Les partisans de celui-ci soutiennent qu'elle augmenterait considérablement le revenu du producteur canadien. Ses adversaires maintiennent au contraire qu'elle leur nuirait davantage, puisque les Etats-Unis, cette année par exemple, ont plus de blé à exporter que tout l'ouest canadien n'en a produit.

Une dépêche de New-Jersey donne à entendre que le projet de suffrage féminin sur lequel l'électeur de l'Etat se prononcera la semaine prochaine, sera peut-être rejeté par le vote féminin même. A côté de la lutte des suffragettes s'est organisée en effet une ligue d'antits qui compte, dit-on, 25,000 femmes toutes en âge de voter et qui, avec l'appui du vote masculin, étouffera, croit-on, la proposition. Il est au moins consolant de savoir qu'il y a dans le New-Jersey 25,000 femmes qui préfèrent leur foyer

CHOSSES MUNICIPALES

LE BAIN DE
M. DUBEAU

LE CONSEIL L'A ACHETE, HIER, AVEC TRES PEU D'OPPOSITION. — Y AURA-T-IL UNE INJONCTION? — LES RAISONS DU LEADER. — PAS DE DELAIS.

La séance du conseil achevait. Plusieurs échevins avaient déjà quitté leur place. L'échevin Dubois, jugeant qu'il avait sous la main la majorité nécessaire à l'achat du "bain de la rue Amherst", désormais célèbre, propose une motion en ce sens et la gaine par un vote de 18 à 4. La ville, cependant, ne débourse que \$25,000, l'année dernière, elle avait acheté le terrain à dix mille dollars de plus avant l'enquête provoquée par M. Rodrigue Langlois. A quel-que chose critique est bonne.

M. Langlois a prétendu par ailleurs que la même propriété avait déjà été offerte à la ville pour la somme de \$17,000 de sorte que même avec la réduction importante effectuée entre son premier achat et son second, la ville aurait encore payé \$8,000 de plus que le propriétaire n'estimait lui-même sa propriété, il y a quelques mois.

Y AURA-T-IL UNE INJONCTION?

M. Rodrigue Langlois, ainsi que nous le disons plus haut, fut le père de l'enquête dite du bain de la rue Amherst. Mis au courant de la ratification du rapport des commissaires par le conseil, hier soir, il a déclaré qu'il espérait que quel-que un se déclarerait à demander l'injonction pour empêcher le paiement du prix de vente aux intéressés.

LE VOTE

Quand l'échevin Dubois proposa sa motion, M. Saint-Pierre, le maire suppléant, qui occupait le fauteuil, insista pour que l'on prît le vote. La chose semblait inutile à M. Ménard, car il était évident que la majorité des échevins présent était en faveur de l'adoption. Cependant, M. Ward ayant déclaré qu'il ne pouvait voter pour l'achat de cette propriété pour deux motifs: d'abord parce que le terrain est trop cher, et ensuite parce qu'on peut trouver un autre emplacement qui coûterait moins cher, on appelle le vote, et le résultat est le suivant:

Pour: — MM. Létourneau, Bastien, Mayrand, Turcot, Giroux, Dubois, Ménard, Vandelac, Lorange, Dubois, Denis, Chartrand, Saint-Pierre, Elie, Rochon, Dubois et Lavergne. — 18.

Contre: — MM. L. A. Lapointe, Ward, O'Connell et Boyd. — 4.

LES RAISONS DE M. L. A. LA-POINTE.

Après l'ajournement, le leader du conseil a déclaré qu'il avait voté contre la proposition Dubois parce qu'il considérait le terrain trop cher et mal situé. L'enquête a prouvé, en effet, dit M. Lapointe que ce terrain a déjà été offert en vente pour une somme de \$17,000 environ. De plus la ville laisse dormir inutilement par cet achat une somme de \$25,000, car elle ne pourra pas dépenser avant plusieurs années les \$75,000 que coûte l'érection d'un bain public convenable.

NOUVEAUX REGLEMENTS.

Le conseil municipal a adopté deux règlements. Le premier, hier après-midi, a été présenté par rapport à la construction des édifices sur certaines parties des rues Christophe-Colomb et Boyer, et le second, pour prohiber l'érection et le maintien de garages publics rue Montanana, entre les avenues Mont-Royal et Duluth.

PAS DE DELAIS AUX CREANCIERS.

Une compagnie demandait un délai de deux ans à la cité, pour le paiement d'une partie du coût d'un terrain acheté sur le boulevard Saint-Laurent, entre les rues Notre-Dame et des Commissaires. Les commissaires se montrèrent favorables à cette demande et un rapport en conséquence fut envoyé au conseil municipal.

Or, hier après-midi, l'échevin L. A. Lapointe prétendit qu'on allait créer un précédent dangereux en adoptant ce rapport, car d'autres compagnies et particuliers se hâteraient de faire de semblables demandes à la cité qui se trouveraient en mauvaise posture. C'est pour quoi, il proposa de rejeter le rapport.

L'échevin Lorange, par contre, fut d'opinion qu'on pouvait raisonnablement faire droit à la demande de la compagnie en question, considérant combien les temps sont durs, et il proposa, en amendement, l'adoption du rapport. Il y eut une courte discussion, au cours de laquelle quelques échevins de quartier ouvriers déclarèrent que les gros propriétaires tout comme les petits, devraient être tenus de payer sans délai leur dû à la ville.

Finalement, le rapport fut rejeté, par un vote de 20 à 5, sur la division suivante:

Contre le rapport — Les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Ward, O'Connell, Boyd, Létourneau, Macdonald, Blumenhal, Larivière, Houde, Rubenstein, Weldon, Dubois, Denis, Chartrand, St-Pierre, Elie, Rochon, Barbeau et Dubois.

Pour — Les échevins Bastien, Turcot, Ménard, Vandelac et Lorange. Les autres rapports du Bureau des Commissaires ont été bien reçus en général et adoptés. Les crédits suivants ont été votés: \$3,185 au département de l'incinération.

Lots de plage réservés

à Strathmore, sur le lac St-Pierre, à 25 minutes à l'ouest de Montréal. \$100 et plus, \$100 comptant et \$5 par mois, chaque lot. Seulement quelques-uns à vendre. Si cela vous intéresse, adressez-vous au camp.

MARCEL TRUST COMPANY

180 S.-JACQUES.

21e année. Actif, plus de \$1,000,000

Commission Scolaire

LA CARTE
SCOLAIRE

ON ADOPTE, HIER SOIR, UNE RESOLUTION QUI AURA PEUT-ETRE POUR EFFET DE REMANIERER COMPLETEMENT LA CARTE SCOLAIRE DE L'ILE DE MONTREAL.

La Commission scolaire catholique s'est réunie, hier soir et a adopté une résolution qui aura peut-être pour effet d'amener un remaniement complet de la carte scolaire de l'île de Montréal. Cette résolution, adoptée à l'unanimité, recommande la nomination d'un comité chargé d'étudier, de concert avec un comité nommé par l'association des Municipalités scolaires indépendantes, la question du remaniement des divisions actuelles des municipalités scolaires de la Cité de Montréal, et tout projet d'organisation scolaire nouvelle pour la cité de Montréal.

C'est l'échevin Larivière qui a soumis ce problème à la commission en proposant à une assemblée d'annexer une partie de l'ex-municipalité scolaire de Tereauville à celle de la Longue-Pointe. La question fut alors référée au comité des Ecoles qui faisait, hier, la recommandation dont il est question plus haut.

Une délégation de la commission scolaire de la paroisse S.-Edouard s'est présentée hier, devant la Commission de Montréal, pour demander son annexion. M. Hector Chartrand, président de cette commission, et M. Horace Howison, secrétaire, ont parlé au nom de la délégation.

Ils donnèrent des chiffres pour démontrer que les affaires de Saint-Edouard sont en bon état, et que si on demande l'annexion, c'est simplement parce qu'une seule administration obtiendrait encore de meilleurs résultats. De plus, en juillet dernier, les contribuables ont élu deux commissaires qui étaient en faveur de l'annexion.

La taxe à Saint-Edouard est de 55 p.c. Les immeubles sont évalués à \$263,000 et sont fréquentés par 2,400 écoliers. Les cours de récréation ont 60,000 pieds de terrain, évalués à 13 sous, mais l'évaluation de la ville est de \$1.

La Commission de Montréal a demandé à M. Howison d'adresser une copie du bilan de Saint-Edouard ainsi qu'une copie de la résolution demandant l'annexion. Cette question sera étudiée à la prochaine assemblée.

M. le commissaire Décarie a donné lecture d'une lettre de M. Edouard Fabre Surveylor, C.R., au sujet de l'érection de l'Ecole du Sacré-Coeur. M. Surveylor se plaint de la lenteur des autorités scolaires et demande qu'on procède au plus tôt dans la cause de M. Gaston Maillet et la Commission Scolaire.

On sait que le demandeur s'est adressé à la Cour de Circuit pour faire annuler la résolution d'achat de la Montreal Dairy.

M. le juge Lafontaine informe ses collègues qu'il a entendu dire que l'audition de la cause a été fixée au 20 octobre.

La Commission a décidé que les rapports des visiteurs devront être faits par écrit.

En l'absence de Mgr Roy, l'assemblée était présidée par M. le juge Lafontaine.

CONFLAGRATION

A STANSTEAD

Sherbrooke, 13. Le village de Stanstead vient d'être ravagé par une conflagration. L'église catholique, l'hôtel de ville, et une quarantaine de maisons y ont passé.

L'incendie a éclaté vers minuit et demi, hier matin dans la boulangerie d'un M. A. Muir, en face du bureau de poste, et les flammes se communiquèrent rapidement aux bâtiments voisins. L'édifice fut bientôt en flammes. On réussit toutefois à mettre en lieu sûr les Saintes-Especies et les vêtements sacerdotaux.

Il reste à peine quatre ou cinq maisons intactes dans la rue principale.

Il est impossible de fixer encore le montant exact des pertes, mais on peut dire dès maintenant qu'elles s'élèvent à des centaines de mille dollars.

Il n'y a eu aucune perte de vie.

\$1,500 au département du Trésorier, \$812,50 au Bureau des Cotisations, \$100 pour le transport des inspecteurs des licences, \$3,860 pour le pavage de la rue Leroy, \$3,217 pour la réfection du pavage de la rue Mansfield, \$6,290 pour un trottoir sur le chemin de la Côte des Neiges, \$353 pour un trottoir rue Grenier, \$770 pour un trottoir rue Stanley, etc.

L'échevin Lavergne a demandé le "next meeting" pour deux rapports, le premier à l'effet de voter \$10,037 pour le pavage de la rue Atwater et le second, à l'effet de voter \$1,175 pour le transport des inspecteurs du lait.

L'Echevin MENARD MAGNANIME.

L'Union des Charpentiers-Ménusiers a adopté, la semaine dernière, une résolution de protestation contre les insinuations lancées par l'échevin Ménard à l'adresse du commissaire Ainey. Cette résolution a été ratifiée par le Conseil des Métiers et du Travail, puis transmise à l'hôtel de ville.

Lecture en a été donnée au conseil municipal, hier après-midi. En réponse, l'échevin Ménard a dit qu'il ne pouvait que décerner des félicitations à l'Union des Charpentiers-Ménusiers et au Conseil des Métiers et du Travail, car, en prenant si vivement la défense de leur camarade attaqué, ils ont été dans l'esprit de l'union. Ils ont été honorés de l'élection de leur camarade au Bureau des Commissaires et ils se montrent jaloux de son honneur et de son intégrité. On ne peut que les en féliciter. "J'aime cet esprit d'union qui règne chez les ouvriers, conclut M. Ménard, et s'ils ont jamais quelque chose à demander au Conseil, ils trouveront toujours un défenseur dans le représentant du quartier Bordeaux."

TRIBUNAUX CIVILS

LES BOTTES
MILITAIRES

LE JUGE McLENNAN DETERMINE LES QUESTIONS QUI DEVONT ETRE POSEES DANS LE FAMEUX PROCES AMES-HOLDEN-McCREADY vs J. McCUAIG.

M. le juge McLennan a rendu un jugement hier, décidant des questions qui devront être posées au jury qui entendra la fameuse cause de Ames-Holden-McCready, manufacturiers de bottes, vs Clarence J. McCuaig. La compagnie demanderesse dans cette cause réclame \$250,000 de dommages et intérêts du défendeur pour certaines parties de ce dernier aurait prononcées. Le juge a formulé 14 questions et toutes ont pour but de découvrir si les bottes fournies aux soldats du premier contingent étaient propres au service ou non.

La demanderesse alléguait que McCuaig a fait la déclaration suivante: "Ames - Holden - McCready, Ltd. ont fourni de mauvaises bottes au gouvernement pour le premier contingent et c'est une vraie honte que nos garçons soient obligés d'aller au front avec de telles bottes." M. McCuaig lui-même ne nie pas avoir prononcé ces paroles ou des paroles à peu près semblables.

On alléguait que M. McCuaig a fait cette déclaration à une gare de chemin de fer et plus tard qu'il la répétait à M. Thomas Dickson Kelly et à d'autres encore. Dans sa défense, M. McCuaig avoue qu'il a fait cette déclaration mais il nie qu'il y ait mis de la malice; il dit qu'il est citoyen canadien, qu'en plus il a trois fils au front qui portent les bottes en question et qu'il n'a fait cette question que dans l'intérêt public.

Voici les questions que M. le juge McLennan a formulées:

1. — Est-ce que la déclaration qui a été faite est fautive et malicieuse?

2. — Les mois, en eux-mêmes, dans leur sens ordinaires, constituent-ils une attaque, une critique, de ses marchandises ou d'une partie des marchandises manufacturées par le demandeur pour le gouvernement du Canada?

3. — Est-ce que ce que cette déclaration contient est vrai?

4. — Pris en eux-mêmes, est-ce que les mois employés par le défendeur constituent nécessairement du dommage au plaignant, sans que ceci soit prouvé?

5. — Est-ce que ce sujet était une matière d'intérêt public?

6. — Est-ce que toutes ou quelques-unes des bottes manufacturées par le demandeur pour le gouvernement du Canada étaient défectueuses quant à la forme, au matériel ou à la fabrication?

7. — Est-ce que quelques-unes de ces bottes n'étaient pas conformes aux spécifications fournies par le gouvernement?

8. — Est-ce que quelques-unes de ces bottes n'avaient pas été fabriquées à la hâte ou n'étaient pas inférieures sur quelques points?

9. — Est-ce que toutes ces bottes étaient bien imperméables?

10. — Est-ce que certaines de ces bottes n'avaient pas été refusées par le comité militaire d'enquête chargé de les examiner?

11. — Est-ce que certaines de ces bottes n'étaient pas impropres à servir à des soldats qui font la guerre?

12. — Est-ce que le demandeur ne savait pas en fabriquant ces bottes qu'elles étaient pour servir à des soldats?

13. — Est-ce que les mots prononcés par le défendeur étaient l'expression d'une opinion ou d'une opinion fautive dans l'intérêt public au sujet des bottes fournies par le demandeur au gouvernement du Canada?

14. — Est-ce que les mots prononcés par le défendeur ont causé des dommages au demandeur, et si oui, pour quelle somme?

Cette cause s'instruira prochainement.

ALLEZ DANS L'OUEST

PAR LE NOUVEAU

TRANSCONTINENTAL

Pourquoi ne pas prendre la "nouvelle route" lorsque vous ferez votre prochain voyage dans l'ouest du Canada? Vous verrez la région merveilleuse qui vient justement d'être ouverte par la construction du nouveau transcontinental canadien, ainsi que les nouvelles villes écheonnées le long de la voie tout en faisant un trajet sur une des plus jolies chemins de fer et dans les wagons les plus modernes qui soient.

Vous quitterez Montréal à 10 h 15 a. m. par l'Intercolonial Limited, passez la soirée à Toronto et prenez dans cette ville le National qui vous amènera à Winnipeg.

Ce train quitte Toronto à 10 h 45 p. m. les mardi, jeudi et samedi, et, allant à une allure rapide, atteint Winnipeg à 3 h 50 p. m. les jeudi, samedi et lundi — parcourant une distance de 1265 milles en 43 heures. La nouvelle route passe par North Bay, le superbe Timagami, Cobalt, aux mines sans nombre, Cochrane, centre de rapides développements agricoles, l'Ontario-Nord, avec ses immenses lacs et rivières, et après avoir longé la ligne frontière du Manitoba, entre dans la superbe ville de Winnipeg. C'est un trajet plein d'intérêt. De Winnipeg à la côte du Pacifique, les trains du Grand-Tronc traversent en outre les prairies sans fin de l'ouest ainsi que les Rocheuses qui ont été percées aux endroits où elles offrent le plus de splendide.

rec.

COURS DE FRANÇAIS

Ce soir à 8 heures, au Monument National, les cours suivants seront donnés sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste:

Cours de français, pour personnes de langue anglaise, par M. A. G. Robitaille.

Cours de diction française, par Mlle Idola St-Jean.

Dans toutes les classes l'élève en s'inscrivant au registre, doit faire un dépôt de la somme de Un Dollar. Cette somme lui est remise si l'assiste aux trois-quarts des leçons du cours pour lequel il s'inscrit.

Les livres sont à la charge de l'élève.

INTERESSANT POUR
LES FUMEURS

Le tabac, comme le bié, le raisin, l'orge, a besoin d'être fermenté; il n'y a qu'en Canada où on le fume à l'état brut, et c'est ce qui a fait la réputation peu enviable du tabac canadien.

Notre Compagnie, voulant remédier à cet état de choses, a fondé à Saint-Jacques l'Alchimie, un établissement de fermentation moderne et par un choix judicieux des récoltes et un procédé de fermentation rationnel et scientifique est arrivée à: 1o. A éliminer le goût de vert, l'acreté et le surcroît de nicotine, qui produisent cette odeur forte si désagréable; 2o. A faire un tabac inoffensif, avec un arôme doux et délicat; 3o. A assurer une combustion parfaite et l'uniformité permanente du goût et de la qualité.

Nous offrons sous le nom de "HEROS" un mélange de Havane et de Quesnel. Si votre marchand ne l'a pas, nous vous en expédierons un livre, par la poste, sur réception d'un bon de poste de 75 sous. Ceci met à la portée des personnes les plus éloignées un tabac de haute qualité pour un prix raisonnable.

La St. Jacques Tobacco Packing Co. E. N. Cusson, Gérant. (Limitée), Saint-Jacques, Cité Montcalm, Qué.

Dépôt à Montréal chez: J. Tétrault, 625 Ontario Est. Tél. Est 3394.

En vente chez: Les 7 pharmacies Ledue.

2-10, 271 Craig Est.

G. E. Côté, 252 S.-Denis.

W. Méthot, 362 S.-Denis.

R. P. Labadie, 19 carré Chaboullier.

F. X. Vézina, 219 Rachel Est.

Alex. Moquin, 55 boul. S.-Laurent.

A. Lemay, 578 S.-Catherine Est.

Louis J. Bissou, 50 Notre-Dame Est.

Whitely, 305 av. Victoria, Westmount.

Philippe Roy, 5 S.-Catherine ouest.

Armand Sauvé, 540 S.-Denis.

Bureau et Paroisse, Shawinigan, Qué.

A. E. Kinkard et Cie, Sherbrooke, Qué.

FAITS-MONTREAL

ENVOYE AU

PENITENCIER

LUIGI ROMANO, QUI DEVAIT

ETRE EXECUTE VENDREDI DE

CETTE SEMAINE, BENEFICIE

D'UN COMMUTATION DE PLE-

NE; IL AVAIT SUBI TROIS

PROCES.

Luigi Romano, le meurtrier d'Um-

berto Califormo, qui devait être pen-

du vendredi prochain, ne montera

pas sur l'échafaud. Sa sentence a

été commuée hier par le gouver-

neur-général, sur recommandation

du ministre de la Justice, en un em-

prisonnement à perpétuité. Il quitta

aujourd'hui sa cellule de condam-

né à mort à Bordeaux pour le

penitencier de Saint-Vincent-de-

Paul.

Romano avait été condamné à

mort par le juge Pelletier aux assis-

es de juin dernier. C'était son troi-

sème procès. Les deux autres pro-

ces avaient été mis de côté par la

Cour d'Appel comme irréguliers.

BAMBIN SOUS UN AUTOMOBILE.

Le jeune enfant de J. A. Cardin-

nal, Charles, âgé de cinq ans, roula

sous une automobile en jouant de-

vant la demeure de ses parents, 31

rue Bourbonnière, hier soir. Trans-

porté à l'hôpital Général, il souf-

fre de contusions au dos et à la

jambes droites.

ACCIDENT DE TRAVAIL.

Durant la manœuvre d'une pres-

se à foins, hier après-midi, Henri

Desjardins, âgé de 25 ans, et domi-

cile au No 302, Parthenais, eut la

jambes droite prise dans la machine

et broyée. Il fut immédiatement

transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Le jeune homme était au service

de J. et P. Davignon, rue Ontario.

TUE PAR UN CONVOI.

Hier matin, un train du C.P.R.

a tué instantanément une femme

au passage à niveau de l'avenue

Papineau. La victime, Mme Casim-

ir Martineau, âgée de 60 ans, ha-

bitait 844, rue des Carrières.

ON L'IDENTIFIE.

Le vieillard ramassé sur la rue

Masson a été reconnu par des pa-

rents à l'hôpital Général: c'est un

nommé Jauron, habitant Cartier-

ville; son état de dévotion critique et

la police n'a pu savoir comment il

s'est fait les blessures dont il souf-

fre à la tête.

EST-IL SAIN D'ESPÉRIT?

Colin Kilner, arrêté il y a quel-

ques semaines, sous l'inculpation

d'avoir mis le feu à 3 granges à

Châteauguay, a comparu, hier, de-

vant le juge Saint-Cyr. Il vient de

sortir de l'hôpital Général où il

était en traitement depuis son ar-

restation pour diverses blessures

à la tête. Avant de commencer son

enquête, le juge S.-Cyr a envoyé

Kilner à Bordeaux pour le faire

examiner au point de vue mental.

FRACTURE DU CRANE.

Un écolier de huit ans, de l'école

S. Patrick, rue Lagacière, Ouest,

est tombé, hier à midi, du haut

d'un perron de trois marches. Il

fut transporté à l'hôpital Royal

Victoria où les docteurs diagnosti-

quèrent une fracture du crâne. La

blessure est grave, et peut avoir

une issue fatale.

ON LES TROUVE COUPABLES.

Arthur Scott et Donal Rochon

LES BALKANS

AU SECOURS
DES SERBES

M. VIVIANI FAIT UN EXPOSE COMPLET DE LA SITUATION BALKANIQUE. — LES ALLIES FONT CE QUE LEUR HONNEUR ET LEUR INTERET COMMANDENT.

Paris, 13.—En réponse aux résolutions adoptées par le comité des Finances et le groupe socialiste, insistant sur la nécessité d'une explication complète et immédiate de la part du gouvernement, le premier ministre Viviani a fait, hier, une revue de la situation des événements dans les Balkans.

« Le pays, mis en face des graves événements qui se déroulent présentement », a dit le premier ministre, « doit être informé ; et le gouvernement choisit cette occasion de faire une déclaration sur la situation et sa politique. »

La question balkanique a été soulevée à l'ouverture des hostilités, même avant qu'elle n'ait attiré l'attention de l'univers. Le traité de Bucharest avait laissé en Bulgarie de profondes animosités. Ni le roi ni le peuple ne s'étaient résignés à la perte des fruits de leurs efforts et de leurs sacrifices et aux conséquences de la guerre injustifiable qu'ils avaient entreprise contre leurs anciens alliés. Dès le premier jour, les gouvernements alliés se rendirent compte des dangers d'une pareille situation et cherchèrent un moyen d'y remédier. Leur politique fut conçue avec l'esprit de justice et de générosité qui a caractérisé l'attitude de l'Angleterre, de la Russie et de l'Italie tout aussi bien que de la France.

« Nous avons tenté de rétablir l'union des peuples balkaniques et, d'accord avec eux, nous avons cherché la réalisation de leurs principales aspirations nationales. L'équilibre obtenu de la sorte par de mutuels sacrifices, faits par chacun, aurait été la meilleure garantie de la paix future. En dépit des constants efforts auxquels la Roumanie, la Grèce et la Serbie apportèrent leur coopération, nous n'avons pu nous procurer la collaboration sincère du gouvernement bulgare. Les difficultés regardant les négociations provinrent toujours de Sofia. »

« La Bulgarie fit des réclamations sur ses quatre frontières au dépens de ses quatre voisins. Nous avions espéré que la Roumanie, la Grèce et la Serbie, à l'aide de perspectives magnifiques s'ouvraient à eux, consentiraient à ces sacrifices, en échange desquels elles auraient reçu une large compensation. »

« En ce qui regarde la Turquie, qui s'est d'abord jetée dans les bras de l'Allemagne, il n'y avait pas besoin de considérer son cas d'avantage. »

« Nos efforts avec la Roumanie furent partiellement heureux. La Roumanie, dont le peuple a fréquemment manifesté ses sympathies pour la France, n'aurait pu défavorablement établir l'équilibre balkanique. Sa mobilisation partielle lui permettait de repousser toute agression imminente, de se défendre elle-même contre toute pression allemande et d'observer avec la plus étroite attention les événements qui se déroulaient le long de la frontière, du côté autrichien comme du côté bulgare. »

« La Roumanie savait, de plus, que seule une victoire du côté de la Quadruple Entente pouvait assurer son indépendance et satisfaire ses aspirations nationales. »

« Dans leur désir de satisfaire dans ses aspirations le peuple bulgare, les puissances de la Quadruple Entente n'ont pas hésité à demander à la vaillante Serbie de faire de lourdes concessions. Nonobstant la cruauté d'un pareil sacrifice, et désireux de prouver son attachement aux Alliés, qui combattaient pour son indépendance, le peuple serbe consentit à cet effort extraordinaire et se résigna, dans l'attente de compensations, que la victoire des puissances de la Quadruple Entente pourrait donner à la Serbie d'un autre côté. »

« L'attitude équivoque du gouvernement bulgare amena le gouvernement grec à maintenir une politique d'expectative. Notre proposition reçut une réponse tardive du gouvernement bulgare, qui demanda des détails supplémentaires, et qui ouvrit en même temps des négociations avec nos ennemis. Finalement, au moment où la Quadruple Entente informait la Bulgarie des importantes concessions, que la Serbie était prête à faire, le roi Ferdinand signa un traité avec la Turquie et s'engagea définitivement lui-même avec l'Allemagne. »

« A notre question amicale touchant ses intentions, la réponse fut la mobilisation bulgare, en même temps que la concentration de troupes austro-allemandes sur le Danube indiquant une unité d'action contre la Serbie. »

« En face de cette attitude, nous déclarâmes nuls les avantages et les garanties que nous nous étions déclarés prêts à offrir à la Bulgarie. De son côté, l'héroïque Serbie, dont trois glorieuses guerres successives n'avaient pas eu pour effet d'affaiblir son courage, se préparait en silence à rencontrer sur deux fronts les attaques combinées de Berlin, Vienne et Sofia. »

« Ils disent, continua M. Viviani avec sarcasme, que nous violons la neutralité de la Grèce et ils sont même à comparer notre action à celle de l'Allemagne, violant la neutralité de la Belgique, reniant sa signature et plongeant ce noble pays dans le feu et le carnage. Les conditions dans lesquelles nous sommes allés à Salonique, les conditions dans lesquelles nous y avons débarqué, l'accueil que nous avons reçu suffisent à démontrer la stupidité de ces accusations. »

« L'Angleterre et la France, de concert avec leurs alliés, ont entrepris cette campagne énergique. Elles ont pesé les difficultés. Notre principe de précaution, c'est la défense de notre front. La délivrance de notre territoire par de puissants efforts auxquels nous sommes redevables des victoires déjà remportées sur notre sol avec le valeureux appui de nos héroïques alliés, avec nos

FRANCE

L'AVANCE EN
CHAMPAGNE

LES TROUPES FRANÇAISES DOIVENT MAINTENANT DANS LA DIRECTION DU RAVIN DE LA GOUTTE ET DANS L'OUEST. — VAINTE TENTATIVE D'OFFENSIVE EN LORRAINE.

Paris, 13.—Le communiqué officiel suivant a été publié, hier soir, par le ministère de la Guerre : « L'ennemi a bombardé avec une grande violence, hier après-midi, les tranchées, que nous lui avons enlevées par notre action d'hier, au nord-est de Souchez. Le nombre des prisonniers capturés au cours de cette action, fut de 165, dont trois officiers. Les Allemands ont subi de lourdes pertes. »

« La campagne, caractérisée par une vive intensité des deux côtés, s'est continuée au sud de la Somme, dans la région de Tilloy et de Piennes, et sur le front de l'Aisne, sur le plateau de Nouvron. L'ennemi ayant de nouveau lancé des obus sur Soissons, nous avons répliqué avec efficacité contre ses tranchées et ses batteries. »

« En Champagne, notre progrès continue dans la direction de Revin de la Goutte, que nous dominons à l'ouest, sur un front d'une certaine étendue. »

« L'ennemi a repris le bombardement de nos positions dans la direction de Maisons de Champagne, et au nord de Massiges. »

« Une tentative d'offensive en Lorraine, contre l'un de nos avant-postes près du Pont de Manhoue, a été complètement enrayée par notre bombardement et notre barrière de feu. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

« Dans les Vosges, après un violent bombardement opéré avec des obus de tous les calibres, une violente attaque d'infanterie a été livrée contre nos positions à Lingé et à Schratzmannelle ; mais elle a été totalement repoussée. Quelques groupes qui avaient pris pied dans une de nos tranchées, ont été délogés immédiatement par une contre-attaque. »

RUSSIE

OSTIE EST
OCCUPE

LES MOSCOVITES S'EMPARENT DE CE VILLAGE, PROTEGEANT AINSI LA VILLE DE DVINSK ET LES ENVIRONS ET DETRUISANT L'EFFET DES SUCCES PRECEDENTS DES ALLEMANDS.

Petrograd, 13.—Bien que le communiqué officiel souligne peu le fait, le succès remporté par les Russes, dans le cours d'une contre-attaque, livrée sur un front de 12 milles, de Garbounovka à Lautzesegheg, n'en est pas moins décisif. Garbounovka est situé à 9 milles à l'ouest de Dvinsk, le long du chemin de fer allant de Dvinsk à Poutsevesch. Lautzesegheg est situé sur la rivière Dvinsk, à 8 milles au sud-ouest de Dvinsk, près de Novo-Alexandriev. Les Allemands ont dû évacuer le territoire compris entre Dvinsk et Novo-Alexandriev, le long de la grand-route.

Le grand-major général est d'avis que le coup porté aux casques pointus dans cette région menace sérieusement le groupement des troupes ennemies entre Novo-Alexandriev et la voie ferrée allant de Dvinsk à Poutsevesch. En même temps, un puissant mouvement des Russes, au sud-est de Dvinsk, entre la Dvina et le lac Bogensky, a acculé les Tchécoslovaques à des positions de défense naturelles formées par la ligne des lacs.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

Les Russes avec leur artillerie ont forcé les ennemis à abandonner le village de Jork, à l'extrémité sud du lac Demmen et ont capturé 3 lignes de tranchées. Au sud du lac Obole, ils ont franchi la rivière Porva et ont capturé les villages de Rudzi et de Golovitch et de Gavranits. Au sud-ouest de Pinsk, ils ont délogé les ennemis à la pointe de la baïonnette du village de Komora.

AUX GRANDS MAGASINS GOODWIN

Ameublement

Vente spéciale de 200 rideaux de côté, de qualité supérieure, dentelle, Bruxelles, brochés de Battenberg, Renaissance, Point d'Alençon et Marie-Antoinette. Tous ces rideaux nous viennent de manufactures françaises, la dentelle de ces articles vaut de 10.00 à 15.00 et peut être employée pour des travaux de luxe et de fantaisie.

Nous les avons, en blanc, ivoire et arabe, largeur, 50 et 60 pouces par 1 1/2 et 2 verges de long. Jeudi, la pièce 2.49

Rideaux Suisse en blanc, points de Bruxelles, bordure Colbert, éléphants, dessins appliqués, petites fleurs moyennes et autres dessins convenant comme rideaux de salle à manger, salons ou bibliothèque. Largeur de 60 pouces par 3 1/2 verges de long. Jeudi, la paire 6.98

Grande mise en vente de tapisseries françaises, venant des premières manufactures de France

Nous vendrons environ 1,500 verges de ces tapisseries convenant comme draperies et couvertures de meubles, Chesterfields, etc.

Nous les avons en dessins variés, soit en style Louis XV pouvant servir à l'ameublement de boudoirs ou de salons, sur fonds clairs avec dessins forme corbeille et festons, soit en dessins rayés, ou dessins conventionnels avec ou sans métal doré les traversant.

Couleurs : faon, rouge, vert, bleu, gris et cardinal. 50 pouces de large, la verge 1.89 Réduites de 2.75, 3.00 et 3.75.

Un lot de pièces dépareillées de Cretannes anglaises et françaises ; beaux dessins convenant très bien pour blouses, rideaux, draperies, valences ou pour recouvrir des chaises ou autres meubles.

Valeurs : 35 à 60 la verge. Vendues, pour, la verge .25 — Au deuxième.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

Nous engageons donc ces personnes à venir voir la magnifique collection de tapis d'Orient qui sont en vente depuis hier et dont la vente à moitié prix se terminera demain soir.

LA VIE SPORTIVE

QUARANTE-QUATRE CLUBS DEMANDENT LEUR ADMISSION

LE MONTREAL BOWLING ASSOCIATION COMPTE: SIX EQUIPES DE PLUS QUE L'AN DERNIER. — LES CLASSES "B" ET "C" SERONT DIVISEES EN DEUX SECTIONS. — LA SAISON S'OUVRIRA LES 25, 26 ET 27 OCTOBRE PROCHAIN.

Le sport des quilles devient de plus en plus populaire. Ceci a été démontré à l'Assemblée du Bureau de Direction de la Montreal Bowling Association tenue hier soir au club-house de la M. A. A., rue Peel, alors que les applications des différents clubs étaient reçues.

La M. B. A. se composera cette année de quarante quatre clubs, six de plus que l'an dernier. La classe "A" comprendra six clubs, deux de moins que l'an dernier, mais par contre les classes "B" et "C" sont de beaucoup augmentées. La première se composera de dix-neuf équipes, et il en sera de même pour la classe "C".

La classe "A" quoique moins nombreuse, sera plus forte que l'an dernier car les clubs faibles se sont retirés pour faire place à des équipes mieux balancées.

Au lieu de jouer des séries triples comme l'an dernier, il a été décidé que chaque club jouerait deux parties sur ses allées et deux parties à l'étranger, ce qui donnera le même nombre de joutes que l'an dernier.

Les deux autres classes auront une échelle de parties comme l'an dernier et seront divisées en deux sections: est et ouest.

MM. Foucher, Dupré et Perry ont été nommés pour faire l'inspection des allées des nouveaux applicants. Le comité fera rapport à la réunion de lundi soir prochain et si ce rap-

port est satisfaisant, tous les clubs qui ont fait leur demande d'admission hier soir seront acceptés. Les différentes classes seront composées des clubs suivants:

CLASSE "A"

National, M. A. A. Membres à vie et Membres actifs, Strachan, Canadien, La Royale.

CLASSE "B"

Section ouest: Central Y. M. C. A., M. A. A. Stars, B. R. Y. M. C. A., Bleu, Montreal West, Windsor, Strachan, Paynes, Caledonia, Tipperary, National, Northern Electric Engineers.

Section Est: Standard, La Casquette, Canadien, Richelieu, La Royale, Steele, Cherrier, M. A. A. Cubs, B. R. Y. M. C. A. Rouge.

CLASSE "C"

Section ouest: M. A. A., Central Y. M. C. A., Montreal Ouest, Payne, Tipperary, Windsor, Lynox, Rangers.

Section Est: Canadien No 1, 2 et 3, Shamrock Gris et Vert, La Royale, Chevrolet, Maisonneuve, National, Steele.

La saison s'ouvrira les 25, 26 et 27 octobre dans les classes A, B, C, respectivement. Le calendrier des joutes pour la prochaine saison sera publié dans quelques jours.

DE SUPERBES JOUTES, DIMANCHE A DE LORIMIER

LE BORDEAU SE CROIT CAPABLE DE BATTRE L'ALL-STAR. — MASCOFFE VS STRACHAN. — DEUX PARIS DE \$100.

Deux grandes parties de balle au camp seront disputées au parc de Lorimier, dimanche prochain, le 17 courant. La première alignera les Bordeau et les All-Stars (ces derniers recrutés parmi les meilleurs joueurs de la ligue de la Cité). La seconde mettra en lice les Mascoffe et les Strachan, ceux-ci champions de la ligue de la Cité. Les deux joutes seront disputées pour un enjeu de \$100 et vingt-cinq pour cent des recettes. Le vainqueur prendra tout. C'est donc le cas de répéter le "Vae victis" romain.

Le club Bordeau possède un fameux record. Quand un club a gagné 22 parties sur 24 au cours d'une saison, après avoir rencontré les équipes les plus formidables de la province, ce club peut se dire invincible. Il y a toujours eu une grande amitié entre les clubs de la ligue de la Cité. Là où le S-Jérôme a échoué, le Bordeau espère bien réussir. Il est vrai que l'All-Star alignera Malcolm-Fraser dans la boîte; mais, le gérant Ménard espère bien que ses hommes solutionneront ses balles et triompheront du fameux lanceur des Indiens.

Le club Bordeau possède un fameux record. Quand un club a gagné 22 parties sur 24 au cours d'une saison, après avoir rencontré les équipes les plus formidables de la province, ce club peut se dire invincible. Il y a toujours eu une grande amitié entre les clubs de la ligue de la Cité. Là où le S-Jérôme a échoué, le Bordeau espère bien réussir. Il est vrai que l'All-Star alignera Malcolm-Fraser dans la boîte; mais, le gérant Ménard espère bien que ses hommes solutionneront ses balles et triompheront du fameux lanceur des Indiens.

UNE VICTOIRE ET UNE DEFAITE POUR LE SAINTE-CECILE

Dimanche dernier, près de 500 personnes ont vu le club Sainte-Cécile battre le club Saint-Vallier pour la deuxième fois cette saison par le résultat écrasant de 11 à 1.

Le Saint-Vallier a échappé à un blanchissage en comptant son unique point à la dernière reprise à la suite d'une erreur.

Le Sainte-Cécile a beaucoup intéressé ses nombreux partisans par son ensemble et sa précision, et il fut très effectif au bâton. Ernest Courval rejeta douze hommes du S-Vallier au bâton, et il frappa deux coups de deux buts. R. Brisebois frappa un deux buts, Abel Forcier fut l'étoile de cette joute.

Dans la seconde joute, le Sainte-Cécile a été très excitant, car le Sainte-Cécile égala quatre fois le résultat.

Henri Bouchard, lanceur du Sainte-Cécile rejeta 15 hommes du club Ahuntsic au bâton; Raoul Brisebois frappa un trois buts. Malgré les efforts des joueurs locaux, les visiteurs remportèrent la victoire par le résultat de 12 à 9.

Dimanche prochain, il y aura une grande joute de balle au camp, la dernière de la saison, entre le Sainte-Cécile et le club La Champagne Cigar. Cette joute promet d'être très contestée.

Pour informations, s'adresser à Ernest Deschamps, 3290 Casgrain ou téléphoner S-Louis 3386.

LA SEANCE DE BOXE DE CE SOIR AU CLUB ATHLETIQUE CANADIEN

"MATTY" BALDWIN ET JOHNNY LORE SE LIVRERONT, CE SOIR, UN ASSAUT SCIENTIFIQUE ET FOUGUEUX. — DE FORMIDABLES PRELIMINAIRES.

Le combat de ce soir entre Lore et "Matty" Baldwin, au gymnase du Club Athlétique Canadien, sera ce que les sportsmen s'attendent d'une telle rencontre entre deux paires de boxeurs, qui sont l'incarnation de la science et de la fougue, une fois dans l'arène.

Lore n'est pas un inconnu ici; ses rencontres précédentes ont fait de lui un favori, qui a su capter les bonnes grâces de notre grand public. Sa dernière bataille avec "Knock-out" Brown fut pour tous une révélation; car, bien que Johnny Lore fut bien coté parmi nos sportsmen, on ne croyait pas qu'il accomplirait pareil coup de maître.

Aussi, le club Canadien n'a-t-il pas voulu laisser Lore s'endormir sur ses lauriers, et lui a-t-il ménagé une autre rencontre, cette fois, avec le fameux "Matty" Baldwin, qui est à l'heure présente fort en vogue dans l'arène américaine. Baldwin est en notre ville depuis hier, et sa venue ici constitue un événement ordinaire. Pareil boxeur en notre ville devrait attirer une foule extraordinaire, ce soir, au club Canadien.

Ceux qui aiment la belle boxe auront le choix, ce soir, car, outre la finale, qui promet d'élucider tous les combats antérieurs dans cette catégorie de pugilistes, il y aura une semi-finale entre Eugène Brosseau, qui sera à ses débuts comme professionnel, et Tommy Ryan, de Lancaster, Champion amateur du Canada à 145 livres, Brosseau a toujours résisté jusqu'ici aux atteintes du professionnalisme. On attend avec impatience son entrée dans l'arène, ce soir, contre un tel adversaire; car, on est persuadé qu'il a l'étoffe pour faire un excellent boxeur. Giroux sera aussi au programme contre "Happy" Cliff. Du reste, on trouvera plus bas le programme complet de la séance de ce soir.

PROGRAMME DE CE SOIR AU CLUB CANADIEN:

"Matty" Baldwin vs Johnny Lore, 10 rondes.

Giroux vs "Happy" Cliff, 6 rondes.

Brosseau vs "Tommy" Ryan, 6 rondes.

Casey vs Ross, 3 rondes.

Walker vs Murphy, 3 rondes.

LA SAISON S'OUVRIRA LE 7 DECEMBRE

QUATRE CLUBS SE DISPUTERONT LES HONNEURS DU CHAMPIONNAT DE LA LIGUE DE HOCKEY DE LA COTE DU PACIFIQUE, CET HIVER.

Vancouver, 13. — Le circuit de la ligue de hockey de la Côte du Pacifique comprendra quatre clubs cet hiver: Vancouver, Victoria, Portland et Seattle. La saison s'ouvrira le 7 décembre, alors que le Portland jouera à Vancouver et que le Seattle recevra la visite du Victoria.

Le calendrier des joutes comprend 36 parties, la saison se terminant le 25 février.

Les officiels suivants ont été élus: Président, Frank A. Patrick; vice-président, E. J. Savage; secrétaire, E. J. Small; directeurs, J. S. Spencer, Lester Patrick, J. F. Douglass et C. W. Lester.

Le calendrier des joutes est le suivant:

Décembre 7. — Portland à Vancouver; Victoria à Seattle.

Décembre 10. — Vancouver à Portland; Seattle à Victoria.

Décembre 14. — Victoria à Vancouver; Portland à Seattle.

Décembre 17. — Vancouver à Victoria; Seattle à Portland.

Décembre 20. — Victoria à Portland; Vancouver à Seattle.

Janvier 4. — Seattle à Vancouver; Portland à Victoria.

Janvier 7. — Portland à Seattle.

Janvier 11. — Victoria à Vancouver.

Janvier 14. — Vancouver à Portland; Seattle à Victoria.

Janvier 18. — Victoria à Seattle; Portland à Vancouver.

Janvier 21. — Portland à Victoria.

Janvier 25. — Vancouver à Seattle; Victoria à Portland.

Janvier 28. — Seattle à Vancouver.

Février 1. — Seattle à Portland; Vancouver à Victoria.

Février 4. — Portland à Vancouver; Victoria à Seattle.

Février 8. — Vancouver à Portland; Seattle à Victoria.

Février 10. — Victoria à Vancouver.

Février 11. — Portland à Seattle.

Février 15. — Portland à Victoria.

Février 18. — Seattle à Vancouver; Victoria à Portland.

Février 22. — Vancouver à Seattle.

Février 25. — Vancouver à Victoria; Seattle à Portland.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

Février 28. — Vancouver à Seattle.

COMMERCE ET FINANCE

GRAND-TRONC PACIFIQUE LA MATINEE A LA BOURSE

CETTE COMPAGNIE A REUNI, HIER, SES ACTIONNAIRES EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE. — LES RESULTATS DE L'EXERCICE.

L'assemblée générale ordinaire de la Compagnie de Chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique a eu lieu hier, après-midi, sous la présidence de M. E. J. Chamberlin, président. Dans l'assistance, on a particulièrement remarqué: MM. Wm-Molson Macpherson, E. B. Greenfields, Raoul Dandurand, Howard G. Kelley, W. H. Biggar, J. E. Dalrymple, Frank Scott, W. H. Ardley, H. R. Safford et Jules Hone.

Le président a déclaré que, vu que le réseau de la Compagnie était presque terminé, on n'a pas exécuté de travaux d'extension, au cours du dernier exercice; on s'est contenté d'améliorer la voie et de construire des ponts aux endroits où ces besoins se sont fait sentir. Comme résultat de l'adoption du chauffage à l'huile sur les locomotives, entre Prince-Rupert et McBride; des réservoirs ont été érigés à Jasper, McBride, Prince-George, Endake, Smithers, Pacific et Prince-Rupert.

Le service des voyageurs, entre Edmonton et Prince-Rupert, a également été amélioré; l'inauguration du service "National" a obtenu un grand succès; le bassin flottant de Prince-Rupert a été complété; l'hôtel MacDonald, à Edmonton, a été terminé et ouvert au public le 5 juillet dernier.

Le Conseil d'administration de la Compagnie, pour l'exercice qui s'ouvre, a été formé de: M. A. W. Smithers, sir Henry-Mather Jackson, le colonel Frederick Firebrace, George Von Chauvin, Wm-Molson Macpherson, E. J. Chamberlin, E. B. Greenfields, Raoul Dandurand, Howard G. Kelley, W. H. Biggar, R. J. E. Dalrymple, Frank Scott, W. H. Ardley, H. R. Safford, J. R. Booth et Jules Hone.

Le Bureau se compose de: M. E. J. Chamberlin, président; M. Donaldson, vice-président et gérant-général; W. H. Biggar, C. R., vice-président; Henry Phillips, secrétaire; Frank Scott, trésorier; W. H. Biggar, avocat-général; W. H. Ardley, contrôleur.

LE BEURRE A MONTREAL

A l'enchère de la Société coopérative agricole de Québec, tenue hier, au "Board of Trade", on a offert 680 colles de beurre, dont 266 crémerie de haut choix ont changé de mains à raison de 32 3/8 sous, et 198 colles de pasteurisé à 32 1/2 sous, tandis que 31 sous ont été trouvés insuffisants pour 216 colles de bon choix.

LES PEAUX VERTES

Les prix du marché des peaux crues ou vertes s'établissent, aujourd'hui, de la façon suivante:

Peaux de boeuf, No 1, la livre. 22s

Peaux de boeuf, No 2, la livre. 21s

Peaux de boeuf, No 3, la livre. 20s

Peaux de veau, la livre. 18s

Peaux de mouton et d'agneau, chacune. \$1.55

BOURSE DE MONTREAL

Cours fournis par la maison Fortier, Beaulieu et Cie, membres de la Bourse de Montréal, rue St-François-Xavier, 90, Montréal.

Dul.s.s.			Twin City	
pfd.			Winn. pfd.	
55			180	
E.Can. Po.				
Gould Mfg.			Barques	
100			Br. N. Am.	
Gowd. Co.	26		Commerce	203
pfd.			Dominion	
Hill. Col.	100		Hamilton	
Ill. Trac.	61		Hochelaga	149
Laur. Con.	283	192 1/2	Imperial	210
Mack	100		Merchants	180
pfd.			Moist.	201
MacDo. Co.	10 1/2		Montreal	284
Mack			Nationale	
Mex. L.S.P.			Nova-Scot.	261
100			Ottawa	
M.L.R. pfd.	122	110	Quebec	219
228			Royal	221 1/2
Mt. Col. Ltd	91	22 1/2	Standard	
pfd.			Veritas	
Mt. Col. Ltd	91		Union	140
Mon. Tr. Co.				
Mhr. Tram	220			
Nipissing				

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

DOUZIEME NATION EN LICE

LA BULGARIE EN SE RANGEANT DU COTE TEUTON COMPLETE LA DOUZAINES DES BELLIGERANTS. — HISTORIQUE DES EVENEMENTS QUI ONT PRECEDE SON INTERVENTION.

Londres, 13. — La décision de la Bulgarie, la douzième nation à entrer dans la guerre, n'a été atteinte qu'après un duel diplomatique qui a duré des mois et des mois entre les représentants des alliés teutons et de la quadruple entente. Chaque côté offrait des concessions alléchantes ayant pour but de s'assurer l'alliance de la Bulgarie, mais le gouvernement bulgare décida finalement que l'Allemagne et ses amis avaient fait l'offre la plus avantageuse. La Bulgarie est considérée comme l'un des plus puissants des états balkaniques chrétiens. Son armée, bien que sensiblement plus petite que celle de sa voisine, la Roumanie, est bien exercée et équipée. Sa force militaire, sur pied de paix, n'est que de 56,000 hommes, mais en temps de guerre, elle peut mettre en campagne 300,000 hommes.

À la fin de la seconde guerre des Balkans, dans laquelle la Bulgarie combattait la Grèce, la Serbie et le Monténégro, elle est restée isolée jusqu'à un certain point des autres nations balkaniques.

La seconde guerre qui a eu pour origine la dispute qui s'est élevée au sujet du partage des territoires conquis sur la Turquie, n'a pas entraîné la Roumanie dans le conflit; elle s'était aussi abstenue de la première contre la Turquie. La Bulgarie refusa constamment depuis le commencement du conflit européen d'abandonner la neutralité à moins que l'on ne lui donne des garanties qu'elle sera maîtresse des territoires dont elle a besoin pour satisfaire ses aspirations nationales, et de rentrer en possession du territoire turc qu'elle avait cédé à la Serbie et à la Grèce.

La diplomatie allemande a remporté sa première victoire quand elle a induit la Turquie à céder le territoire le long de la ligne de chemin de fer de Dedegaghatch. En plus de cela on a dit que la Bulgarie avait la promesse d'une révision de sa frontière au nord d'Andrinople jusqu'à la Mer Noire ce qui lui rendrait la possession du district de Kirkilisse. On dit aussi qu'on lui a promis un secours important pour l'aider à se rendre maîtresse de la totalité de la Macédoine.

La Bulgarie a ordonné la mobilisation de son armée le 21 septembre. Le 3 octobre la Russie lui envoya un ultimatum lui demandant de rompre avec les puissances du centre, dans les 24 heures. Mais la demande de la Russie fut repoussée et trois jours plus tard les relations de la Bulgarie avec les puissances de la quadruple entente étaient rompues. Le même jour la Bulgarie envoyait un ultimatum à la Serbie au sujet de la Macédoine et le 8 octobre elle publiait un manifeste énonçant son intention de rentrer dans le conflit du côté des puissances du centre. Les troupes bulgares ont envahi la Serbie 24 heures avant que la guerre soit déclarée.

FUNERAILLES DE M. GUSTAVE BARRETTE

Les funérailles de M. Gustave Barrette ont eu lieu vendredi dernier à Contrecoeur. Le R. P. J.-B. A. Barrette, O.M.I., de Lowell, Mass., frère du défunt, a chanté le service funéraire, assisté du R. P. Latulippe, O.M.I., comme diacre, et de M. Boucher, comme sous-diacre. Le curé Ducharme a fait la levée du corps.

Le choeur de chant, sous la direction de M. A. Dansereau, a rendu la messe des morts et plusieurs chants de circonstance.

Les porteurs étaient MM. A. Dansereau, J.-A. Lacroix, J.-M. Renaud, F.-X. Gervais, Chs Robillard, E. Dansereau.

Le regrette défunt laisse son père et sa mère; ses frères, le R. P. J.-B. A. Barrette, O.M.I., de Lowell, Mass.; le docteur E.-A. Barrette, de Montréal, et quatre sœurs religieuses: Révé Madame Barrette, des Religieuses du Sacré-Cœur; Révé Marie-Aveline, des Religieuses des SS. Noms de Jésus et Marie; Révé Sœur Barrette, de l'Hôtel-Dieu; Révé Mère Saint-Paul, des Religieuses Ursulines.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos bien sincères condoléances.

L'ACTIVITE Russe CROIT

MIEUX POURVUS DE MUNITIONS, LES MOSCOVITES PRENNENT LE DESSUS ET L'OFFENSIVE ENNEMIE FAIBLIT. — PLUSIEURS SUCCES SONT SIGNALES. — 250,000 BOCHES ANNIHILES.

Petrograd, 13. — L'activité des Russes s'accroît graduellement à mesure que leur approvisionnement en munitions augmente tous les jours. Les combats acharnés de ces derniers jours dans la région de Dvinsk sont circonscrits et ne dénotent pas un mouvement d'offensive allemand de grande envergure.

Le général Rousky, dans une série de contre-attaques impétueuses, a jeté les Allemands hors de Gerbunovka, et s'est avancé sur une étendue de 15 milles. Les Russes menacent maintenant l'ennemi le long de la voie ferrée de Novorossisk-Alexandrovsk-Dvinsk. En même temps, la cavalerie moscovite s'est emparée du village d'Ossie, entre le lac Boghinsky et le tributaire de la Vilia. Les Russes occupent donc un nouveau front dans la région de Vidky, d'où ils peuvent faire feu sur les puissantes fortifications allemandes.

Dans la région de Rovno, la capture de Kolki par les Russes sur la rive gauche du Styr, contrebalançant complètement le succès des ennemis qui ont pris Novoselki. Les Moscovites attaquent la troisième ligne de tranchées de l'ennemi.

On jugera de la vigueur de leur assaut par le fait qu'ils ont franchi le Styr à gué et ont pris d'assaut la rive gauche, hérissée d'une triple ligne de retranchements. Dans la région d'Olyka, à plusieurs milles au sud du chemin de fer de Rovno, ils ont repoussé brillamment de violentes attaques des Allemands.

Les experts militaires sont d'avis que les Teutons ont perdu 250,000 hommes dans le cours des batailles de Vilna, d'Orany et de Grodno.

BULLETIN DE PETROGRAD

Petrograd, 12, via Londres, 13. — Le bulletin officiel de ce soir dit: En Galicie, au village de Haisrenka, l'ouest de Trembowl, nos détachements poursuivant les succès remportés la veille ont forcé la dernière ligne des retranchements ennemis et ont occupé deux rangées de tranchées. Ils ont aussi pris d'assaut une ferme sur les hauteurs situées à l'est de Haisrenka. Dans cette redoute, 252 hommes ont été capturés, et nous avons capturé un canon et 3 mitrailleuses.

Dans un effort pour reprendre le terrain perdu, l'ennemi a livré une contre-attaque avec des forces considérables, mais nous l'avons repoussée. Dans la même région, sur le mont Makova, nous avons capturé tout un bataillon ennemi.

L'issue du combat dans tout ce secteur a entraîné la complète défaite de l'ennemi, et ce dernier a commencé à se replier en désordre de l'autre côté de la Stripa. Nos soldats lui ont donné une chasse serrée et sont entrés à Haisrenka sur un pont en feu. Vers le soir, nous avons franchi la Stripa. Notre cavalerie que nous avions lancée en avant pour briser les rangs des ennemis, en a sabré plusieurs et s'est emparée d'un convoi. Nous avons fait prisonniers, ce jour-là, 60 officiers et plus de 2,000 soldats et avons pris 4 canons et 10 mitrailleuses.

UN TRIOMPHE CHIRURGICAL

ON ENLEVE AVEC SUCCES, A PARIS, UN ECAL D'OBUS DE L'EPINE DORSALE D'UN MOURANT.

Paris, 13. — Le docteur Emile Girou a communiqué à l'Académie de Médecine les détails d'une opération exceptionnelle qu'il a pratiquée sur un blessé qui avait un écal d'obus entièrement enfoncé dans l'épine dorsale. Lorsque l'opération fut entreprise, le blessé était mourant, mais le résultat a dépassé toutes les espérances. Le patient peut maintenant remuer les jambes et retrouver graduellement l'usage de ses sens, tandis que la blessure, qu'on était en droit de considérer comme mortelle, se guérit normalement et le patient est entré en convalescence.

CINQ NAVIRES BOCHES COULES

GRANDE ACTIVITE DES SOUS-MARINS ANGLAIS DANS LA BALTIQUE. — LA NAVIGATION ENTRE LA SUEDE ET L'ALLEMAGNE EST DANGEREUSE.

Londres, 13. — D'après des dépêches de Stockholm, de Kalmars et de Copenhague, l'activité des sous-marins anglais dans la mer Baltique a désorganisé le trafic commercial entre la Suède et l'Allemagne. Tout le long de la côte suédoise, des vapeurs ont été arrêtés et des sous-marins ont été vus à plusieurs reprises sur la route suivie par les grands vapeurs. Dans les dernières vingt-quatre heures, cinq vapeurs de fort tonnage ont été coulés: ce sont le "Lulca", le "Germania", le "Nicomedia", le "Guttrune" et un autre dont le nom n'est pas encore connu. Le "Germania" fut poussé à la côte et torpillé par le sous-marin E-19. Après avoir abandonné le vaisseau à la hâte, l'équipage revint et s'aperçut que les marins anglais étaient montés à bord et avaient en partie démonté le navire à coups de dynamite.

Le vapeur "Nicomedia" portait une cargaison de 6,000 tonnes de minerai de fer: il venait d'un port suédois à destination de Hambourg et fut coulé dans la Baltique par le sous-marin anglais E-19, au large de la pointe sud de l'île d'Oland, séparée de la haute terre par le détroit de Kalmars. L'équipage fut abandonné à la hâte, et tous les hommes sont saufs et saufs, rapporte-t-on. Le "Nicomedia" appartenait à la ligne Hambourg-Amérique; construit en 1901, il mesurait 384 pieds de long et son tonnage était de 4391 tonnes.

Quant au sous-marin anglais E-19, c'est un nouveau bâtiment, le dernier construit de cette lettre; il porte le numéro 18.

Une dépêche de Karlskrona (Suède) à la compagnie Reuters de Londres annonce aussi que le "Director-Reppenhang", vapeur allemand de 1683 tonnes, a été torpillé par un sous-marin anglais. On ignore le sort de l'équipage.

On annonce également de Stockholm que les bateaux-passeurs du chemin de fer de l'Etat suédois, de Trelebourg à Sassnitz ont été remplacés par des vapeurs de la réserve.

UNE DIFFERENCE D'OPINION CATEGORIQUE

LE VICE-PRESIDENT DE LA COMPAGNIE FORD MOTOR COMPANY ENVOIE SA DEMISSION.

Détroit, Mich., 13. — On annonce de source autorisée que M. James Cousens, vice-président et directeur-général de la Ford Motor Company, a donné aujourd'hui sa démission.

M. Cousens a déclaré: "Nous nous sommes aperçus, M. Ford et moi, qu'il existait une différence d'opinion catégorique entre nous relativement à ses récentes déclarations publiques, et nous avons décidé de nous séparer. Nous sommes bons amis autant que collègues, mais nous ne pouvons plus travailler ensemble. Je n'ai pas de travail bien défini en vue, mais la question des tramways m'occupera probablement pendant quelque temps."

Il n'y a pas d'autre raison à votre démission? a-t-on demandé.

Aucune, a répondu M. Cousens. La semaine dernière, je me suis aperçu que je ne pourrais jamais partager les opinions exprimées par M. Ford dans ses déclarations publiques. Aujourd'hui j'ai fait rapport de ma résolution définitive de démissionner, et j'en ai informé M. Ford.

M. Cousens a ajouté qu'il conservera ses intérêts dans la compagnie Ford, qu'on évalue à 25 millions de dollars.

On sait que MM. Ford et Cousens se sont élevés ensemble de la modeste condition d'ouvriers à celle de multi-millionnaires et qu'ils se sont jamais quittés au cours de leur impressionnante carrière.

La retraite de M. Cousens a causé une grande sensation dans les cercles financiers. On le considérait comme l'un des piliers de l'organisation Ford. Il s'occupait surtout de la partie exécutive de la besogne, tandis que M. Ford y apportait la partie inventive et mécanique.

Les politiciens n'aiment pas le NATIONALISTE. C'est qu'il est trop bien informé, à leur endroit.

ménager est important.

La prévision du jeune homme se réalisait vite, Georges Altens venait féliciter Anne-Marie, héroïne de la fête.

La jeune fille, doublement bien disposée pour lui, grâce à la recommandation de Darville et à la grâceuse du compliment, l'accueillit, charmante.

— M. Altens est un musicien remarquable, annonça Henri.

Ce à quoi sa fiancée répondit par une exclamation toute spontanée.

— Ah! j'aime tant la musique, moi aussi.

Ravi de cette communauté de goûts, Georges Altens entreprit un éloge passionné de cet art.

Avec surprise Henri le voyait se transformer sous l'ardeur de ce sentiment désintéressé. Lui, très calme en apparence tout à l'heure, causant avec toute l'indifférence d'un homme du monde dans un salon rempli d'inconnus, d'indifférents, exprimait sa pensée avec une force étonnante, non par l'exubérance des gestes du débit, son tempérament froid le lui interdisait; mais le ton, l'accent profondément convaincu suffisaient à gagner ses auditeurs. On sentait qu'il découvrait dans la musique des émotions inconnues des profa-

POUR AVOIR LA CONSCRIPTION

LES MINISTRES PROTAGONISTES DU SERVICE OBLIGATOIRE EN ANGLETERRE PROFITERONT DE LA SITUATION BALKANIQUE POUR REVENIR A LA CHARGE.

Londres, 13. — Le correspondant parlementaire du "Daily News" affirme que les ministres protagonistes de la conscription, dirigés par M. W. Churchill et le comte Curzon, reviendront à la charge à la réunion du cabinet, aujourd'hui, pour obtenir qu'on se prononce clairement soit pour soit contre le service obligatoire.

Les partisans de cette mesure croient, ajoute le "News", que lord Kitchener abonde dans leur sens plus que jamais. Ils croient aussi que si le gouvernement décrétait la conscription dans les circonstances actuelles, au début d'une nouvelle guerre dans les Balkans, cela produirait un effet marqué sur la situation.

Plusieurs députés libéraux engagés le gouvernement à nommer une commission chargée de tracer au clair les circonstances dans lesquelles on a entrepris l'expédition des Dardanelles et la façon dont on l'a dirigée. On doute que le gouvernement donne son assentiment.

Les partisans de la conscription font valoir la nouvelle guerre qui éclate dans les Balkans comme un argument en faveur de leur cause. Même la "Westminster Gazette", ennemie jusqu'ici du service obligatoire, avertit le public que les dispositions prises pour maintenir au complet les effectifs des armées des Dardanelles et du front franco-belge seraient insuffisantes pour le besoin d'hommes qu'on aura sur 3 fronts. Elle affirme que l'entreprise balkanique nécessitera probablement plus d'hommes et plus de munitions, et qu'il ne faut pas reculer devant les conséquences logiques qui découlent de la décision du gouvernement quant à cette entreprise.

NOS TROUPES EN ANGLETERRE

(De notre correspondant)

Ottawa, Ont., 13. — Le ministre de la milice vient d'être informé, ce matin, de l'arrivée en Angleterre du "Scandinavian", ayant à bord les troupes canadiennes suivantes: dix officiers et 498 hommes d'infanterie, de la Colombie Britannique; 15 officiers et 150 hommes de l'infanterie d'Ontario; 5 officiers et 100 hommes pour différents services; et un réserviste belge et quelques membres du corps médical.

Le voyage a été fait sans incident.

LE CONCERT CASALS

A neuf heures, demain matin, commencera la vente des billets pour le concert Casals, chez Archambault et Lindsay. Ce grand événement artistique aura lieu à la salle Windsor, lundi prochain, et la salle sera encore archi-comble, comme à la première audition.

ON DEMANDE

Des travaux d'impressions

DE TOUTES SORTES

Prix modérés, promptitude, ouvrage parfait.

LE DEVOIR

43 rue S.-Vincent

TEL. MAIN 7461

Notre représentant ira vous voir sur demande.

— Cela est souvent profitable; il est toujours bon de fuir vers l'idéal, abandonnant les bassesses, les vilenies de l'existence.

Il y eut un silence. Darville, surpris du nouveau changement d'attitude de cet étrange caractère, le regardait songeur.

Le Norvégien secoua la tête avec un soupir.

— Je divague encore. Ce soir, je n'ai pu résister au désir de me joindre à cette réunion. Fera-t-on de la musique tout à l'heure?

— Certes, c'était bien mon intention.

— Alors, conclut Georges Altens joyeusement, je ne regrette pas d'être venu.

Et regardant fixement Darville comme s'il lisait en son esprit:

— Vous êtes musicien aussi, Monsieur? Les marins le sont souvent.

— Certes, c'était bien mon intention.

— Alors, conclut Georges Altens joyeusement, je ne regrette pas d'être venu.

Et regardant fixement Darville comme s'il lisait en son esprit:

— Vous êtes musicien aussi, Monsieur? Les marins le sont souvent.

— Certes, c'était bien mon intention.

— Alors, conclut Georges Altens joyeusement, je ne regrette pas d'être venu.

Et regardant fixement Darville comme s'il lisait en son esprit:

— Vous êtes musicien aussi, Monsieur? Les marins le sont souvent.

"Fashion-Craft"

MODELS A 367-368 1915-16

A SON AISE

Porter le vêtement qu'il faut, quand et où il le faut, donne de l'assurance. Rapportez-vous-en à votre goût et portez les vêtements FASHION-CRAFT. Nouveaux modèles de \$15 à \$50

TOUS AUSSI SEYANTS

ON LES TROUVE

MAX. BEAUVAIS LIMITEE, 229 rue Saint-Jacques.
A.-A. ROY, 469 Est, rue Sainte-Catherine.
DUBE LIMITED, 463 Ouest, rue Sainte-Catherine.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

LA ROUTE A VOIE DOUBLE
TORONTO-DÉTROIT-CHICAGO
INTERNATIONAL LIMITED
Le train par excellence au Canada.
Quitte Montréal à 10.15 a.m. tous les jours.
Wagons-lits Pullman et observatoires ainsi que wagons-palais, bibliothèque et buffet.
122, rue St-Jacques, angle St-François-Xavier-Tél. Main 6900
Hotel Windsor "Uptown 1181"
Gare Bonaventure "Main 838"

CANADIAN PACIFIC

TORONTO (rue Yonge)
VIA PETERBORO
10.50 p.m.
Toronto-Détroit-Chicago
VIA TRENTON, COBOURG.
8.45 a.m. 10.00 p.m.
Wagon-compartment-observatoire et wagons-lits ordinaires.
Tous les jours.
BUREAUX DES BILLETS: 141-143, St-Jacques
Hotel Windsor, 121, Main
Vieux et de la Rue Windsor.

CANADIAN NORTHERN

Allez à
QUEBEC
VIA LE
CANADIAN NORTHERN
ROUTE PITTORESQUE LE JOUR
Train 9.30 a.m. tous les jours excepté dimanche. Wagon-palais-buffet.
TRAIN DE NUIT COMFORTABLE
11.30 p.m. tous les jours. Wagons-lits ordinaires.
OU CHASSER
HUBEREAU — LAC EDOUARD — LA TUQUE
Demandez nos brochures.
Pour billets et autres renseignements s'adresser au Bureau de billets de la ville, 230 rue St-Jacques, Montréal, tél. Main 6576, ou à l'agent des billets à la gare de la rue St-Catherine Est, tél. Lusselle 141.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. S. Lavery, H. C. S. Montréal, 12 octobre 1915.

CANADIAN NORTHERN

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour Supérieure, No 3768. — Henry Armstrong, demandeur, vs R. Houle, défendeur. Le 22ème jour d'octobre 1915, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 537 rue Grand Tronc, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis

Le temps qu'il fera

Beau et chaud, aujourd'hui. Demain, quelques averses locales, mais généralement beau et chaud.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn et Harrison, 35 Est rue Notre-Dame, R. de Mele, géant.

Aujourd'hui maximum... 66
Minimum... 48
Même date l'an dernier... 48
Même date l'an dernier... 48

Baromètre : — 8 h. matin, 30.22 ; 11 h. matin, 30.21 ; midi, 30.20.

JEUDI, 14 OCTOBRE
S. Caliste, papa et martyr.
Lever du soleil, 6 heures 13.
Coucher du soleil, 5 heures 19.
Lever de la lune, 1 heure 17.
Coucher de la lune, 9 heures 35.
Premier quartier de la lune, le 15, à 8 h. 57 m. du matin.

CONFERENCE DE M. MONTPETIT

Mercredi, le 27 du courant, à huit heures du soir, dans le sous-sol de l'église Saint-Viateur d'Outremont, M. Edouard Montpetit donnera une conférence au bénéfice des pauvres. La Chorale S-Viateur exécutera un joli programme de musique.

LA LIGUE DES LOCATAIRES

ON PROTESTE EN ANGLETERRE CONTRE LE COUT EXORBITANT DES LOYERS.

New-York, 13. — On câble de Londres à la "Tribune" : "La ligue des locataires" est la dernière association fondée en Angleterre. Son établissement provient de ce que dans toute l'Angleterre et en Ecosse, les propriétaires allègent la guerre et l'accroissement de l'impôt sur le revenu pour élever le prix du loyer. Jusqu'ici les pauvres seuls ont souffert de cette augmentation.

Glasgow, Liverpool, Birmingham et Londres, les 4 villes les plus peuplées des îles britanniques sont surtout atteintes par cet état de choses. Le mécontentement populaire grandit tous les jours, surtout parce que les classes ainsi affectées sont celles d'où viennent la plupart des recrues.

REFUGIES TEUTONS AUX ETATS-UNIS

New-York, 13. — Cent-dix-sept réfugiés allemands venus de Chine, et consistant surtout en femmes et en enfants, ont trouvé un abri aujourd'hui à bord du steamer "President Lincoln" de la ligne Hambourg-Amérique, au quai de Hoboken. Ils sont arrivés via Chicago et demeureront ici jusqu'à ce qu'on puisse les envoyer en Allemagne. Le gouvernement japonais leur a donné des sauf-conduits, et l'agence consulaire britannique les munira de passe-ports.

L'ASCENSION DE ROBERT PEARY

New-York, 13. — Les amis du vice-amiral Robert E. Peary le félicitent aujourd'hui de la fin heureuse de son ascension d'hier en hydroaéroplane. L'explorateur a fait une envolée hier avec l'aviateur Burnside, et lorsqu'ils furent rendus à une hauteur de 1200 pieds, le moteur cessa de fonctionner. Burnside effectua sans se troubler une descente en vol plané et un remorqueur ramena à terre la machine et ses deux occupants.

FILLETTE DE 12 ANS ASSAILLIE

Québec, 13. — Un individu, du nom de Emile Rodrigue, a été arrêté, aujourd'hui, pour avoir assailli une fillette de douze ans, de Deschambault. Les circonstances de ce crime sont d'une atrocité inqualifiable.

BRULES A LA FIGURE

L'Hôpital Général a reçu, ce matin, un ouvrier de la Montreal Light, Heat and Power, Fortunat Patroka, demeurant à la Côte St-Paul. Le malheureux s'était infligé de multiples brûlures à la figure et à la tête. Les blessures ne sont pas très graves.

LA PROHIBITION VA L'EMPORTER

La cause de la prohibition semble de plus en plus devoir l'emporter. Lachine, qui lui a donné ses voix, en en comptant à l'acheminement de 425 en faveur des tenants de la tempérance. Le scrutin se continue.

PRODUITS DE L'ERABLE

On annonce que deux grosses commandes d'un chiffre global de 160,000 livres de sucre d'érable ont été reçues par l'Association des producteurs de sirop et sucre d'érable. Ces commandes viennent de France et d'Angleterre. On a également annoncé qu'une convention de producteurs de produits de l'érable sera tenue en janvier prochain. L'endroit de la convention n'a pas encore été choisi.

POUR VOL

Raoul Normandin a été condamné à six mois de prison pour vol par le juge Lacombe, en Cour de Police, ce matin.

L'AFFAIRE DU BAIN LAFONTAINE

LA PROPRIETE COURVILLE AL-LAIT ETRE VENDUE, DEMAIN, PAR LE SHERIF. — M. LE MAIRE REVIENT SANS REVENIR. — L'AFFAIRE DE L'AZTEC.

M. Rodrigue Langlois qui, depuis quelque temps, n'avait pas paru à l'hôtel de ville, est revenu ce matin, ramené par l'affaire du bain Lafontaine qui lui tient à cœur, comme on sait, il déclara qu'il ne prendra pas lui-même une injonction pour empêcher la ville de payer les propriétaires, mais qu'il espère qu'il se trouvera quelqu'un pour se charger de cette procédure, facile à justifier, dit-il, étant donné que la propriété en question devait être mise à l'enchère demain, par le sheriff, pour rembourser la ville des \$800 de taxes que le propriétaire, M. J. D. Courville, lui doit depuis trois ans.

Comme la cité de Montréal a parfaitement le droit de se porter acquiescent d'une propriété quelconque qui est mise à l'enchère, dit M. Langlois, il est probable qu'elle aurait pu épargner ainsi quelques milliers de dollars et acquiescer l'emplacement du futur bain Lafontaine, à meilleur compte qu'elle ne l'a eue.

M. L.-A. Lapointe, le leader, corrobore ce que dit M. Langlois. Nous sommes allés consulter la liste des propriétés qui doivent être mises en vente, pour rembourser des impôts, demain, et nous avons pu constater qu'en effet celle de M. Courville figure et qu'il doit \$800 à la ville, ce qui représente les arriérés de taxes depuis trois ans.

A PROPOS DU MACADAM ASPHALTE

Le bureau des commissaires avait demandé un rapport à M. Mercier, l'ingénieur en chef, pour savoir s'il serait possible d'exécuter à la journée les travaux du macadam asphalté, qui avaient été confiés à la compagnie Aztec, contre laquelle il existe une injonction, puisqu'on a porté en appel le jugement de la cour supérieure cassant cette injonction.

M. Mercier répondit, ce matin, par son rapport, que si la saison venait bien donner encore 50 jours de beau temps, la ville pourrait exécuter la quasi totalité du contrat, soit 150,000 verges carrées, ne faisant travailler les équipes que 14 heures par jour.

Me Laurendeau, consulté à ce sujet, déclare qu'il est impossible que la ville touche aux rues qui ont été accordées par contrat à la compagnie Aztec, sans que celle-ci puisse demander des dommages si elle a gain de cause et si son contrat est maintenu par la Cour d'Appel.

Par ailleurs, il ne croit pas que les propriétaires habitant des rues qui sont fermées à la circulation puissent réclamer des dommages contre la ville, comme M. le commissaire Hébert le redoutait, car, dit le chef du contentieux, ces rues ne sont pas fermées du fait de la mauvaise volonté ou de la négligence de la ville, mais par suite de procédures légales qui constituent un cas de force majeure.

Pour simplifier la situation, M. le commissaire Côté a proposé une motion, aussitôt adoptée, portant que l'avocat de la ville s'abouche avec le conseil de la compagnie Aztec pour obtenir d'elle qu'elle résilie son contrat, ce qui éloignerait tout danger de poursuite de la ville et permettrait à celle-ci de demander de nouvelles soumissions pour exécuter les travaux dans les rues qui attendent une couche de macadam asphalté.

LE MAIRE ET LES BRIQUES

Le maire est venu, ce matin, lancer quatre briques sur la table du bureau des commissaires. Elles n'étaient pas destinées heureusement à ses anciens collègues — anciens, en effet, puisqu'on sait que le maire ne fait plus pour ainsi dire partie du bureau des commissaires puisqu'il n'y a pas siégedepuis plus de quinze jours — non, Son Honneur voulait simplement que l'on demandât de nouvelles épreuves au sujet des blocs qui sont fournis par le soumissionnaire heureux, M. Martin produisant avec les blocs-échantillons deux de ceux qui diffèrent sensiblement des premiers. Pour se conformer au désir du maire, on demandera de nouvelles épreuves.

LA VENTE DES PROPRIETES MUNICIPALES

M. le commissaire Hébert vient de demander leur avis à MM. Ross et Fitz-James Brown, deux courtiers d'immobilier notables au sujet de la vente des propriétés municipales. On sait que Montréal possède une foule de propriétés qui ne lui rapportent pas de taxes et M. Hébert est d'opinion que pendant des années de disette comme celle-ci, il serait avantageux pour la ville de s'en débarrasser, ce qui lui rapporterait de l'argent comptant, des intérêts et des taxes. M. Hébert croit qu'il vaudrait mieux faire des conditions faciles pour essayer de vendre quelques-unes de ces propriétés qui pèsent sur la ville lourdement, par exemple 5% comptant et 5% par année, plus les intérêts.

DESISTEMENT DANS LA RUE DROLET

Me Laurendeau a prévenu ce matin les commissaires qu'un lui avait signifié ce matin le desistement de l'action prise par les propriétaires de la rue Drolet contre la ville.

LES TRAVERSES A NIVEAU

L'enquête du coroner sur la mort de Mme J. Maréchal, survenue au passage à niveau de la rue Papineau, hier soir, a démontré que la victime s'est aventurée sur la voie malgré les avertissements du gardien, et les appels de la locomotive, et a trouvé une mort accidentelle. Le jury a suggéré que la Compagnie mette un gardien de chaque côté de la traverse jusqu'à ce que les barrières soient réparées.

LA GUERRE M. DELCASSE DEMISSIONNE

Le fameux ministre des affaires étrangères français, auteur de la Triple-Entente, quitte son poste. — La situation balkanique entraînera un remaniement ministériel.

Paris, 13. — (1.15). — M. Delcassé, le ministre des Affaires Etrangères, a donné sa démission et elle a été acceptée.

A une réunion du cabinet, présidée aujourd'hui par M. Poincaré, le premier ministre a fait part de cette nouvelle. On a décidé que M. Viviani cumulerait les fonctions de ministre des Affaires Etrangères et de président du Conseil.

UN GRAND HOMME D'ETAT

M. Théophile Delcassé est l'un des plus grands hommes d'Etat français du dernier quart de siècle. Il a surtout à son crédit la politique qui a amené la formation de l'Entente Cordiale. Son influence a été également grande dans le règlement des différends qui séparaient la Grande-Bretagne et la Russie, rendant possible la Triple-Entente. Durant son long séjour au ministère des Affaires étrangères, M. Delcassé a soulevé une vive opposition en Allemagne, où l'on croyait que sa politique tendait à l'isolement de ce pays. On voyait en particulier avec méfiance en Allemagne les efforts qu'il faisait pour accroître l'influence française dans le nord de l'Afrique. Sa politique marocaine, qui a déchaîné la crise de 1905 entre Paris et Berlin, a entraîné sa démission et lui a fait quitter le ministère des Affaires étrangères, dont il était chargé depuis 11 ans. Subéquemment, il occupa plusieurs charges publiques. Au mois d'août de l'an dernier, il relevait le ministère des Affaires étrangères.

IL N'Y A PAS DE DESACCORD

Paris, 13. — M. Viviani, en annon-

VAINES ATTAQUES A SOUCHEZ

L'ennemi y est tenu en échec. — Les aviateurs français bombardent les gares allemandes.

Paris, 13. — Communiqué officiel de cet après-midi :

A la fin du bombardement signalé hier, l'ennemi a subi une nouvelle attaque d'infanterie contre nos positions, au nord-est de Souchez. Nous avons par conséquent repoussé ces attaques comme les précédentes.

La nuit dernière, il y a eu des combats d'artillerie d'une grande violence, entre la Somme et l'Oise, dans la région d'Andechy, et à l'est de Reims, du côté de Moronvillers.

Les batteries de l'ennemi ont dirigé une violente canonnade dans la région située au sud de Tahure, et à l'est de Butte-de-Meil. Notre artillerie a répondu efficacement à ce tir et dans l'intervalle, nous gagnons de nouveau du terrain de tranchée en tranchée, à un endroit à l'est de l'ouvrage connu sous le nom "du trapèze".

Il y a eu un combat assez intense avec des engins de tranchée dans le secteur de Flirey, et un engagement plus violent accompagné d'une canonnade réciproque dans

la banlieue de Reillon.

Dans les Vosges, l'ennemi, après l'échec complet de son attaque le long de la ligne entre Lingé et Schratzmannelle, a renouvelé son effort d'hier soir. Une nouvelle attaque qui a échoué, généralement parlant, a succédé à une seconde rafale de canonnade tout le long de la ligne qui a préparé la marche de l'infanterie. Les Allemands ont pu prendre pied dans nos tranchées de première ligne, à un seul endroit, et cela au sud des hauteurs de Lingé. La tranchée qu'ils ont capturée mesure de 60 à 80 verges de long. Nos contre-attaques nous ont permis de reprendre sur le champ une partie de la tranchée.

Une escadrille de 19 avions français a lancé 140 obus sur la gare de Bazancourt, d'où on a signalé le mouvement de l'ennemi.

Une autre escadrille de 18 machines a bombardé la bifurcation à Achiet-le-Grand, dans le voisinage de Bapaume. Huit avions ont bombardé la voie dans les environs de Warmeriville.

LA BULGARIE DECLARE LA GUERRE A LA SERBIE

Londres, 13. (10.28). — La Bulgarie a déclaré la guerre à la Serbie, dit une dépêche de Paris à l'agence "Central News".

Bucarest, 13, via Paris, (4.20). — Une dépêche de la frontière bulgare porte qu'on affichera, ce soir, dans toute la Bulgarie, la déclaration de guerre à la Serbie.

LA SITUATION N'A PAS CHANGE SUR LE FRONT SERBE

Paris, 13. — Le correspondant de l'agence Havas à Nich transmet le communiqué officiel serbe publié lundi :

"La situation est restée la même sur le front du Danube, le 10. Deux attaques infructueuses au nord de Pozarevac, ont coûté très cher à l'ennemi. Au cours d'une attaque nocturne, l'ennemi a capturé le village de Lipa. Nous avons dirigé une contre-attaque, reprenant le village et chassant l'ennemi en lui infligeant des pertes sérieuses.

Nous avons également repoussé 2 attaques de nuit contre la forteresse et la ville de Semendria, en faisant éprouver de grandes pertes aux Austro-Allemands. L'ennemi a attaqué nos positions dans les environs du village de Banovobale, près de Belgrade, pendant la journée entière. Nos troupes ont repoussé les attaques sans bombarder la ville.

Sur la Save, l'ennemi a ouvert le

feu avec son artillerie lourde, mais nos troupes ont conservé leurs positions.

LE GENERAL JACOFF EST CONFIENT

Sofia, 13, via Londres, (3.35). — Dans un ordre du jour à l'armée, et annonçant sa nomination au poste de généralissime, le général Jacoff rappelle les brillantes victoires remportées par l'armée bulgare pendant la première guerre balkanique, disant que la félonie de l'ennemi l'a privée du fruit de ses exploits.

Le général exprime sa confiance dans la valeur et l'esprit de sacrifice de ses troupes, qui, dit-il, repousseront le mal fait au peuple bulgare.

Le prince héritier Boris occupe un poste aux quartiers-généraux, le prince Cyrille, le deuxième fils du roi Ferdinand est à l'état-major de la deuxième armée.

LES ENVAHISSEURS PROGRESSENT

Berlin, via Londres, 13. (3.35). — L'invasion austro-allemande en Serbie, progresse, annonce le ministère de la Guerre, aujourd'hui, bien que la résistance des Serbes enraye jusqu'à un certain point la marche des envahisseurs. Ces derniers ont capturé un village et d'autres positions au sud de Belgrade.

BENOIT XV DEMANDE UNE REPONSE

Rome, via Paris, 13. — Le Vatican a donné des instructions pressantes à Mgr Dolci, délégué apostolique à Constantinople, pour qu'il obtienne du sultan une réponse à la lettre autographe écrite par le pape voici plusieurs semaines, dans laquelle Benoit XV intercédaient en faveur des Arméniens.

BULLETIN DE CONSTANTINOPLE

Constantinople, 13, via Londres. — Le ministère de la guerre publie le communiqué suivant : "Dans le voisinage d'Anafarta, notre artillerie a atteint, dimanche, un torpilleur qui naviguait au nord de Kiretch-Tepe. Là-dessus, un autre torpilleur et un croiseur ennemis ont

bombardé sans succès nos batteries pendant 10 minutes.

Grâce à l'explosion d'une mine sous une tranchée ennemie, nous avons tué la plupart des occupants. Les autres ont fui.

Dans le voisinage d'Ari-Burnu, un torpilleur ennemi a bombardé sans succès pendant quelque temps notre aile droite. Un croiseur et un monitor ont aussi fait feu du côté de Maldes, avec le même résultat."

L'AUTOBUS A GAIN DE CAUSE

LA LEGALITE DU REGLEMENT MUNICIPAL ACCORDANT UNE FRANCHISE DE DIX ANS A LA COMPAGNIE DES AUTOBUS EST MAINTENUE PAR LA COUR SUPREME.

Me J.-J. Archambault a reçu, hier soir, une dépêche d'Ottawa lui apprenant que les jugements des cours supérieure et d'appel dans l'affaire de Robertson contre la ville de Montréal et la compagnie des Autobus, mise en cause, venaient d'être confirmés, deux juges étant dissidents : Anglin et Hington.

Ainsi se trouve maintenue la légalité du règlement municipal qui a fait tant de bruit, accordant à la compagnie des Autobus une franchise de dix ans pour établir un service dans les limites de la ville de Montréal.

Me J.-J. Archambault occupait en cette cause compliquée pour la ville de Montréal, Me F.-J. Bessillon pour la compagnie des Autobus et Me L.-J. Perron et Cie pour l'appelant Robertson.

140,000 HOMMES SOUS LES ARMES

TEL EST ACTUELLEMENT LE CHIFFRE EXACT D'AS TROUPES CANADIENNES.

(De notre correspondant)

Ottawa, 13. — Le nombre des troupes canadiennes en France s'élève actuellement à soixante mille hommes. Le nombre des troupes en Angleterre, dans les camps d'entraînement, est de 30,000 à 35,000 hommes. On estime qu'il y a en plus une dizaine de mille hommes faisant du service de garnison dans les différentes parties de l'Empire. Ces chiffres démontrent que les cent cinquante mille hommes de troupes canadiennes ne sont pas encore enrôlés.

CONGRES REGIONAL A TECUMSEH

(De notre correspondant)

Tecumseh, Ont., 13. — Hier soir, a eu lieu un congrès régional sous les auspices de l'Association d'Education. Le président de l'Association d'Education et Mme Landry ainsi que M. J. Ad. Caron, rédacteur du "Droit" et le R. P. Charlebois, O. M. I., étaient présents. Le Dr Lacasse, de cette ville, a souhaité la bienvenue. M. Reeve a été nommé président et M. Rocheleau, secrétaire. La ville était toute pavoisée pour la circonstance. Il y avait 300 personnes dans la salle. Les orateurs ont été le sénateur Landry, M. Séverin Ducharme, député d'Essex à Toronto, le R. P. Charlebois, O. M. I., le Dr Lacasse, etc.

UN JUIF DANS UN GUET-APENS?

UN BOUCHER ISRAELITE FAIT ARRETER DEUX DE SES COMPATRIOTES POUR VOIES DE FAIT.

Des mandats d'arrestations ont été émanés ce matin par le juge Saint-Cyr contre deux bouchers juifs, à la demande de Charles Cohen, de la rue Henri-Julien, qui prétend avoir été attiré par eux dans un guet-apens.

Cohen, qui est un boucher, aurait refusé de baisser le prix de la viande. Il aurait été invité à assister à une réunion de bouchers. Il se rendit avec son fils Nathan, âgé de 11 ans. A son entrée dans la salle, le président l'interpella pour lui demander s'il voulait consentir à hausser les prix de la viande. Sur sa réponse négative, plusieurs assistants se jetèrent sur lui, le battirent cruellement, lui enlevèrent sa montre, sa chaîne et une somme de \$420 qu'il portait sur lui.

Transporté chez lui, le médecin mandé en toute hâte, constata plusieurs contusions au cuir chevelu, et une fracture de côte.

Son fils, Nathan, qui l'accompagnait, souffre d'une douloureuse coupure à la joue droite.

LE "LADY OF GASPE" ECHOUÉ A QUEBEC

Québec, 13. — Un peu avant 8 heures, ce matin, par un épais brouillard, le "Lady of Gaspe", de la compagnie des vapeurs Gaspe, s'est échoué à un demi-mille du pont de Québec. Un communiqué publié à midi aux bureaux de la Compagnie à Québec, disait qu'il y a eu de l'eau dans la chambre aux chauffés et dans la cale numéro 3. Le navire se rendait de Montréal à Québec et à Gaspe. Il a une grosse cargaison, mais ne transporte que 12 passagers. On craint que le vapeur ne repose sur le roc, ce qui l'endommagerait sérieusement à marée basse. M. Deslauriers est le capitaine.

ILLEGALEMENT MEDECIN?

Un nommé J. B. Issa a été traduit devant le juge Saint-Cyr, ce matin, sous l'accusation de s'être servi du titre de "docteur". Issa, qui est un médecin italien, a protesté de son innocence. Il a déclaré qu'il attendait sous peu sa licence de Londres. Il ne serait pas encore enregistré dans la province de Québec. Enquête plus tard.

UN DOLLAR, UN MOIS

Un nommé Thomas Power a été condamné à un mois de prison par le juge Saint-Cyr, ce matin, pour avoir volé 6 pièces de flanellette valant un dollar.

Où Acheter Demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Deslongchamps, au Ministère de l'Agriculture.)

Vallières Limité
Angle S.-Catherine et Montcalm
25 doz. de beaux parapluies en soie Gloria avec bord de ruban, manche acajou et bois naturel, fin argenté et doré, toujours vendu \$1.50. Spécial **99c**
Toujours un grand choix de parapluies pour enfants à 50c., 60c. et 75 c.

TEL. EST 4510
Dupuis Frères
Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINTE-CATHERINE.

Le Catéchisme en Images, cartonné. 60c
Le même, relié. 80c
Le Jeudi de la Jeunesse. 90c
Livres de Contes de toutes sortes, grand assortiment à 5c., 8c., 10c
Les Livres Roses à. 25c

LE CRIME RESTE-T-IL IMPUNI ?

LES TEMOINS, DANS UNE AFFAIRE DE MEURTRE, SONT DISPARUS.

Québec, 13. — Le procès de John Shayanez, l'Indien qui a tué l'Italien Dominico Cuda, en mai dernier, dans une maison de la rue Henderson, n'aura peut-être pas lieu à cette session des assises à cause de l'impossibilité pour la couronne de retracer les Italiens qui accompagnèrent la victime le soir du meurtre et qui sont les principaux témoins dans cette affaire. Le juge Pelletier a vivement déploré ce matin, à la séance de la cour, que l'on n'ait pas pris des mesures spéciales pour s'assurer de la présence de ces témoins et il a déclaré que si le ministère public ne peut les retrouver pour lundi prochain, il remettra l'accusé en liberté provisoire.

On croit que les témoins italiens ont quitté le pays et le crime restera probablement impuni.

FILLETTE MALTRAITEE

Une fillette de 6 ans a été amenée, ce matin, au refuge de nuit Oumet, par Madame Wilfrid Letourneau, la matrone de cette institution. Elle aurait été la victime de mauvais traitements de la part de sa mère adoptive. Elle a raconté à M. Oumet qu'elle avait été frappée à coups de lanières de cuir et enfermée durant des journées entières seule avec un gros chien. Elle passa souvent des jours sans manger. Ce sont des voisins qui la nourrissaient souvent et qui ont porté l'affaire à la connaissance de M. Oumet.

Un mandat d'arrestation sera sous peu émané contre la femme.

LA SENTENCE EST COMMUEE

M. le sheriff Lemieux a reçu, ce matin, la communication officielle du ministre de la justice, M. McWilliam, que la sentence de mort prononcée contre Luigi Romano est commuée en emprisonnement à vie. La nouvelle a été aussitôt communiquée à Romano. Celui-ci sera transporté de Bordeaux au pénitencier de Saint-Vincent de Paul. L'exécution devait avoir lieu vendredi prochain.

LES CAUSES CONTRE LA VILLE

Les causes de Tourangeau contre la cité de Montréal, de Saint-Martin contre Hébert, de Thibaudeau contre MacDonald, sont inscrites pour aujourd'hui sur la liste de la Cour de Pratique. Elles seront probablement entendues cet après-midi, à moins qu'il n'y ait de nouveaux délaïs.

EN DESCENDANT DU TRAMWAY

On a transporté, ce matin, à l'hôpital Notre-Dame, une femme d'une cinquantaine d'années, Mme William Gordon, demeurant 1802, rue Desmarées, à Tête-aux-vents. Comme elle descendait du tramway vers 9 heures 10, au coin de la 1ère Avenue, Viauville, elle trébucha sur les décombres qui obstruent la rue en construction et se fractura la jambe droite.

NOUVELLES ECOLES A S.-CONSTANT

Dimanche prochain, le 17 courant, aura lieu à Saint-Constant la bénédiction de deux écoles nouvellement bâties. A cette occasion, le révérend P. Chabot, de la paroisse Sainte-Famille à Ottawa, donnera une conférence sur la question scolaire dans l'Ontario.

LE FEU DE L'IVRESSE

Le chef de district Gauthier était appelé, la nuit dernière, vers dix heures et demie, au numéro 1258 de la rue Marie-Anne. Le feu avait pris dans une garde-robe. A leur arrivée, les pompiers trouvèrent les deux époux ivres. Le chef Gauthier les fit conduire au poste de police No 13. Ils comparaissent tous deux ce matin, devant le recorder Temple, qui les condamna à \$5 d'amende chacun.

DECES

BERTRAND — A S.-Agathe des Monts, le 13 octobre 1915, à l'âge de 27 ans, est décédé le docteur en médecine Bertrand, de Nancay. Les funérailles auront lieu vendredi, le 15 courant. Un libre sera chanté vendredi, à 6 heures au S.-Agathe. La cérémonie sera célébrée à 8 heures vendredi, après l'arrivée du train quittant la gare Viger à 7 heures. Parents, oncles et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DURETTE — A Manchester, N.H., le 8 octobre, 1915, à l'âge de 58 ans et 1 mois, est décédé Elzear Durette.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 13 courant, à 9 heures, à l'église Sainte-Marie. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAMY — A Montréal, le 12 octobre 1915, à l'âge de 35 ans et 10 mois, est décédé Julia Michaud, épouse de A. Adélaïde Lamy, marchande.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 14 courant, à Saint-Barthélemy. Le convoi funéraire partira de la demeure de son époux, No 535 rue Centre, à 4 heures p.m., mercredi, le 13, pour se rendre à la gare Viger et de là à Saint-Barthélemy, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

BELAIR, John, journaliste, 25 ans, rue de Lanudière, 278.

JUSTE, Gratia, 1 an, enfant de Georges Cossette, barbier, rue S.-Catherine, 1332 Est.